

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

DES MARMOUSETS



Maison d'Enfants à Caractère Social
Internat éducatif - Service d'Accueil Familial - Service de Préparation à l'Autonomie



SOMMAIRE

I. PREAMBULE : INTRODUCTION	4
II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	5
A. STATUT	5
B. TYPE D'HEBERGEMENT ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA M.E.C.S	5
C. MISSIONS ET OBJECTIFS	6
D. CAPACITE AUTORISEE	6
E. PROFIL DE LA POPULATION ACCUEILLIE	6
III. PROJET INSTITUTIONNEL DE LA MECS	7
IV. L'ACTIVITE	8
A. LES ADMISSIONS	8
B. TAUX D'OCCUPATION	10
V. - CARACTERISTIQUES OU PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES	12
A. SEXE	12
B. AGE	12
C. NATIONALITE	13
D. ORIGINE GEOGRAPHIQUE	13
E. PARCOURS DES JEUNES: LA MOBILISATION DE LA SCOLARITE	14
F. LIENS FAMILIAUX ET SOCIAUX	15
G. LES SORTIES	18
VI. L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF	18
A. - La notion de référent éducatif dans la construction du Projet Personnalisé de l'enfant au sein de la MECS :	19
B. Les fonctions du psychologue aux marmousets	20
C. -Les écrits professionnels	23
D. – La prise en charge éducative sur les trois services	23
1 - L'internat éducatif de La Maison d'Enfants à Caractère Social	23
2 - Le Service d'Accueil Familial (SAF)	41
3 - Le service de Préparation à l'Autonomie – (SPA)	42
VII. PARTICIPATION DES USAGERS	51
A. LES REUNIONS DE VIE SOCIALE	51

B. - LA COMMUNICATION AU SEIN DES REUNIONS D'ENFANTS	52
VIII.-PARTENARIATS	53
a -Les acteurs des soins psychologiques et psychiatriques.	53
b- Les acteurs Socio-culturels et sportifs	54
c- Les Centres de visites médiatisées.	54
d- La réflexion et la coordination avec d'autres acteurs nationaux et internationaux.	55
IX. - LE PERSONNEL	55
A - Mouvements de personnel en 2016	56
B - Formations réalisées en 2016	57
C- Les réunions de la MECS en 2016	58
1 - Le dispositif de communication interne : une dynamique de coopération	58
X. - L'ÉVALUATION INTERNE	61
XI. - LES BENEVOLES	64
XII. - CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2017	65

I. PREAMBULE : Introduction

Le secteur social et médico-social connaît de nombreuses évolutions ces dernières années ayant des conséquences majeures dans différents domaines, impactant entre autres les politiques associatives dans l'organisation des services et établissements, les conduisant à s'engager nécessairement dans des fusions, absorptions, partenariat intra et inter secteurs.....

Parallèlement, la législation spécifique à notre champ d'intervention évolue régulièrement, notamment en 2016, nous conduisant à interroger nos pratiques d'accompagnement des publics et la gestion des projets et des parcours de vie, à améliorer nos pratiques d'encadrement des établissements et services et des équipes pluri-professionnelles.

Les nouvelles modalités d'intervention, toujours plus centrées sur les réponses adaptées aux besoins **et** souhaits des personnes accompagnées viennent donc interroger à la fois les organisations, leurs modes de fonctionnement et les pratiques des professionnels.

La MECS Les Marmousets a été concernée comme d'autres, et s'est très tôt, questionnée sur les nouveaux paradigmes autour des notions de parcours, coordination à mettre en œuvre, continuité et articulation de dispositifs.

En effet, comment, à peine avoir « digéré » la notion de Projet, comment intégrer dorénavant celle de Parcours ?

C'est pourquoi s'est structuré et développé le Service d'Accueil Familial, que s'est ouvert le Service de Préparation à l'Autonomie, et que nous souhaitons vivement ouvrir une structure pour adolescents.

Il ne s'agit pas d'une volonté d'augmentation du nombre de places mais bien de celle de s'adapter à un nouveau courant de pensée, inéluctable nous semble t'il, puisque émanant d'une évolution sociétale remettant en cause notre construction historique du service à rendre à l'Usager, pour se tourner dorénavant vers l'intégration du Projet dans un Parcours de Vie.

Ce nouveau concept conditionne, pour les cadres de direction, d'accompagner les équipes engagées dans la mise en œuvre de projets individualisés à situer, dans le même temps leurs actions en intégrant ces logiques de parcours.

Parvenir à atteindre cette cible tout en répondant aux multiples contraintes externes et internes, de tous ordres, sur fond de complexité, est parfois un travail d'équilibriste qui ne peut reposer que sur un plan d'action stratégique de direction et une politique managériale adossés à un siège associatif en appui.

Pour autant, l'établissement traverse ces différentes phases de mutation profonde dans une réelle dynamique et volonté de progression, parfois sur fond de résistance comme toute organisation en évolution, le moteur étant de garantir l'intérêt de l'enfant et du jeune.

Cette année 2016 s'est donc inscrite dans la poursuite d'un processus enclenché antérieurement.

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Association gestionnaire : **ŒUVRE FALRET**

Président : **Mr Philippe FABRE FALRET**

Directrice Générale Chargée du développement : **Mme Annick HENNION**

Directrice Générale chargée des Opérations : **Mme Danièle BELLAHSEN puis Mme Sandrine BROUTIN**

A. STATUT

La structure, agissant dans le cadre de la protection de l'Enfance, a un statut de MECS, habilitée par l'ASE. La dernière autorisation du Président du Conseil Général date du 1er janvier 1981.

L'établissement assure l'accueil administratif et judiciaire d'enfants dans le cadre des lois de protection de l'enfance du 05 mars 2007 et du 14 mars 2016. Aussi elle fonde son intervention en s'appuyant en premier lieu sur la mission définie par l'article 1 de la loi 293 du 5 mars 2007 : Art. L. 112-31.

Il est régi par la réglementation relative aux institutions sociales et médico-sociales (loi 2002-rénovant l'action sociale et médico-sociale, Code de l'action sociale et des familles).

B. TYPE D'HEBERGEMENT ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA M.E.C.S

Le bâtiment principal situé au 40 Cité des Fleurs, Paris 17^e, accueille les services de l'internat éducatif.

Les enfants des 2 groupes de vie évoluent dans un cadre de vie chaleureux au sein d'une maison sur 4 niveaux. L'organisation interne s'articule autour de 2 équipes éducatives composées chacune de 5 travailleurs sociaux et d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Chaque équipe est caractérisée par l'étage de la maison à laquelle les enfants sont rattachés (respectivement équipe 1 située au niveau 1 et équipe 2 située au niveau 2).

Chaque étage dispose de 4 chambres accueillant 2 ou 4 enfants.

Bien qu'agréable et idéalement située, au sein d'un environnement protégé (allée privée), à l'usage, cette maison ne permet pas de maintenir une indépendance de fonctionnement des 2 groupes, les enfants se croisent donc souvent et cela créent des interactions complexes, difficiles à canaliser.

L'Internat éducatif dispose d'un réfectoire afin que les Enfants accueillis puissent prendre leurs repas lorsqu'ils ne mangent pas à la cantine.

La structure est en fonctionnement d'internat continu (H24, 7 jours sur 7).

Notre dispositif d'accueil est complété par un **Service d'Accueil Familial** composé de 4 Assistants Familiaux agréés accueillant 6 jeunes de 6 à 21 ans. Ces familles d'accueil résident en banlieue parisienne (Montfermeil, Dugny et Saint-Denis). C'est un éducateur rattaché à

¹ « La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. Elle comporte à cet effet un ensemble d'interventions en faveur de ceux-ci et de leurs parents ».

l'une des 2 équipes qui a en référence les enfants accueillis en famille d'accueil (0,40 etp). Les assistants familiaux font partie intégrante de l'équipe éducative, et participent à toutes les instances institutionnelles.

En Juillet 2014, notre dispositif d'accueil a été complété par l'ouverture d'un **Service de Préparation à l'Autonomie**, situé au 93, rue de la Chapelle dans le 18^{ème} arrondissement. 10 jeunes âgés de 16 à 21 ans y sont accueillis dans 3 appartements qu'ils partagent, dans un même immeuble.

L'équipe éducative (2 éducateurs spécialisés), encadrée par un chef de service sont chargés de l'accompagnement de ces jeunes, assistés par la maitresse de maison et la psychologue. Cette équipe est installée dans un appartement de l'immeuble depuis fin novembre 2014.

C. MISSIONS ET OBJECTIFS

La MECS est un établissement d'hébergement et d'accompagnement non médicalisé pour des Enfants confiés par les Services d'Aide Sociale à l'enfance. Elle propose un **accompagnement socio-éducatif**, un temps d'accueil et de réadaptation, une période de transition entre la vie familiale et scolaire, en partenariat avec le secteur scolaire, sur une période déterminée par un Magistrat ou un service social contractualisée avec les détenteurs de l'Autorité Parentale.

L'objectif des équipes de la MECS est d'élaborer avec chaque jeune en lien avec sa famille un **projet personnalisé** préparant une future **insertion socio-professionnelle durable**.

D. CAPACITE AUTORISEE

La MECS Les Marmousets est habilitée pour recevoir des **enfants (garçons et filles) âgés de 6 à 12 ans sur l'Internat éducatif, de 6 à 18 ans en Service d'Accueil Familial (voire 21 ans) et, de 16 à 21 ans au Service de Préparation à l'Autonomie**, confiés par les services territoriaux et/ou par les Juges des Enfants.

E. PROFIL DE LA POPULATION ACCUEILLIE

La MECS accueille prioritairement des enfants et des jeunes suivis par les secteurs de Paris et accessoirement sa région. Ce sont des enfants et des jeunes issus de familles rencontrant des difficultés de différente nature et pour lesquels la solution d'un hébergement temporaire et adapté dans ses modalités à chaque situation est une solution/outil ordonnée par un magistrat ou décidée contractuellement avec les services de l'ASE. Pour une majorité d'entre eux, leur parcours de vie comporte déjà un ou plusieurs événements traumatisants dont la maltraitance physique et psychique, les traumatismes divers, une histoire familiale abandonnique, des ruptures, la confrontation à la maladie d'un ou des Parents.

Ils sont accueillis au titre de la nécessité de protection face à un danger pour leur évolution qui ne trouve pas ou insuffisamment sa solution dans le travail de suivi socio-éducatif en milieu ouvert.

Le placement d'un enfant, c'est-à-dire la prise en charge d'un mineur en dehors de son foyer familial, intervient donc lorsque ce système familial dysfonctionne et que les difficultés rencontrées par l'enfant ou l'adolescent compromettent sa vie, son évolution et son développement (cf. « Article 375 du code civil Modifié par la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 »²). Quand cela est possible le mineur est maintenu dans son environnement familial. Cependant, lorsqu'il y a une décision de placement, celle-ci peut résulter soit :

- d'une décision du Juge des Enfants, qui s'impose aux parents, pour protéger l'enfant. L'accueil d'un enfant en dehors du domicile familial constitue l'une des mesures d'assistance éducative prévue par le Code Civil. Le placement est ordonné par le Juge pour l'Enfant, lorsqu'aucune autre solution ne permet de garantir la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur en danger ou lorsque les conditions de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises.
- d'une décision administrative prise par le Conseil Général et réalisée par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, aux termes de l'article L.112-3 du code de l'Action Sociale et des Familles. Cet Accueil se fait uniquement sur demande ou avec l'accord des parents. Il peut être considéré comme une mesure de prévention afin d'éviter que les difficultés familiales de l'enfant n'ait une incidence néfaste sur son développement.

III. PROJET INSTITUTIONNEL DE LA MECS

PROJET D'EXTENSION DE LA MECS POUR UNE CONTINUITE DES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE

Il s'agit à terme de pouvoir accueillir 52 jeunes avec des modalités diversifiées de manière à proposer au jeune et à sa famille la prise en charge la plus personnalisée possible et donc respectueuse de leurs besoins et attentes.

Les entrées seront multiples dans le cadre de la continuité de parcours, ou directement sur l'un ou l'autre dispositif, avec souplesse dans la mobilisation de la réponse apportée à une demande émanant d'un service de l'ASE, le principe prévalant étant celui de l'adéquation de la réponse aux besoins identifiés.

En effet, chaque année, plusieurs enfants sont orientés vers d'autres MECS car ils ont atteints, voire dépassés, la limite d'âge fixée par l'actuel projet d'établissement (12 ans).

Le développement progressif du Service d'Accueil Familial a permis d'assurer partiellement une continuité mais uniquement pour des enfants pour lesquels ce type

² Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public. Dans les cas où le ministère public a été avisé par le président du conseil général, il s'assure que la situation du mineur entre dans le champ d'application de l'article L. 226-4 du code de l'action sociale et des familles. Le juge peut se saisir d'office à titre exceptionnel (...).

d'accompagnement est préconisé, ce qui n'est pas le cas de tous.

Il s'agit d'une situation insatisfaisante pour les professionnels, les enfants et les familles.

C'est dans cette perspective que le département de Paris a accepté notre projet d'extension de l'établissement actuel en un établissement de 52 places qui sera composé de :

- 1 **internat éducatif** avec 2 unités de vie pour 24 enfants de 6 à 11/12 ans (l'existant)
- 1 **service d'appartements partagés** (10 places) pour **des jeunes entre 16 et 18** voire 21 ans ouvert en juillet 2014.
- 1 **service d'accueil familial** pour 6 jeunes entre **6 et 21 ans** accueillis dans des Familles d'Accueil suivies par l'établissement. Cette 6^{ème} place a été effective dès l'été 2013 avec l'embauche d'une nouvelle Assistante Familiale.
- 1 **internat** pour **12 adolescents entre 12 et 15/17 ans**, pour des garçons. Plusieurs locaux ont été visités depuis 3 ans, dans les 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements, à Clichy, St Ouen, Saint-Denis. De multiples contacts ont été établis avec des bailleurs sociaux et privés.
- Plusieurs pistes très sérieuses ont été exploitées sur l'année 2016, pour des locaux à Clichy dans le 92, puis à St Ouen, en toute proximité du 40 cité des Fleurs et assez proche de la porte de la Chapelle.
- La direction et le siège de l'association ont passé de nombreuses heures à travailler sur ces projets nécessitant de solliciter un architecte pour l'aménagement intérieur, refaire et présenter un nouveau budget de faisabilité financière au service de tarification, faire patienter les propriétaires pour pouvoir leur donner une réponse.
- Malheureusement, le premier propriétaire a préféré vendre son bien à un promoteur quelques jours avant notre réponse positive et nous n'avons pu obtenir une autorisation de transformation de la destination initiale du second bien (passage de bureaux en structure d'hébergement).
- L'Association et la Direction continueront de se mobiliser activement pour permettre la réalisation la plus rapide possible de cette structure, dernier maillon du processus de développement.

IV. L'ACTIVITE

A. LES ADMISSIONS

La procédure est identique quel que soit le service concerné. Tous les rapports d'admission sont lus par la directrice, les chefs de service et la psychologue. Leur avis est recueilli. Si la situation semble correspondre à notre mission et en correspondance avec une place vacante (fille, garçon, âge...), un entretien dit de « pré-admission » est organisé.

A chaque fois que cela s'avère possible, cette rencontre réunira : le jeune concerné et ses 2 Parents, le travailleur social présentant la demande, un éducateur du groupe susceptible

d'accueillir le jeune ou l'assistant familial pressenti, le chef de service éducatif, la psychologue et la Directrice. Celui-ci a pour finalité : une présentation de l'établissement et de son projet, son fonctionnement, une prise de connaissance réciproque. Il permet d'aborder tous ensemble les raisons de la demande, d'évaluer ensemble l'opportunité de l'accueil au sein de la MECS.

C'est à l'issue de celui-ci que chacune des parties confirme ou non la demande d'admission et que la MECS se prononce sur l'admission ou non de l'enfant ou du jeune.

Les refus d'admission sont rares (hormis des motifs d'âge, de place, de troubles du comportement majeurs incompatibles avec une vie en collectivité). Chaque refus d'admission fait l'objet d'une réponse argumentée. Priorité est donnée dans l'examen des demandes aux situations d'enfants relevant du département de Paris.

Sur le service de préparation à l'autonomie, peu d'entretiens d'admission ont été réalisés en présence d'un titulaire de l'Autorité parentale, et ce en raison de la spécificité du public orienté (Mineurs isolés sur le territoire Français ou mineurs en rupture familiale).

Admissions et utilisation du logiciel UGO

Depuis Septembre 2014, les structures de placement inscrites sur le territoire de Paris ont l'obligation de recenser sur un logiciel les places disponibles au sein de leur service.

Cet outil a été pensé de façon à faciliter la prospection des lieux de placements en fonction des besoins des jeunes.

Les travailleurs sociaux prennent un premier contact téléphonique avec les structures de placement, exposent leur demande puis réservent une place sur ce logiciel. L'étude du dossier doit ainsi se faire dans les 15 jours suivant ce premier contact.

Nous avons pu nous familiariser avec cet outil qui, à ce jour, fait partie intégrante de nos pratiques professionnelles.

A ce jour, l'outil est en cours d'amélioration. En effet, s'il est efficace pour l'interlocuteur qui recherche une place disponible dans une structure d'accueil, le suivi des demandes reste encore parfois long et laborieux. En effet, il est parfois difficile de faire le lien pour les structures d'accueil entre une demande écrite envoyée sans numéro UGO et les places réservées par les travailleurs sociaux sur le site. Débute alors parfois une recherche de longues minutes pour associer un numéro à un dossier et ainsi pouvoir mettre à jour sur le site la réalité de notre activité au regard de nos places disponibles.

En 2016, la **MECS** a **accueillie au total 56 enfants. 20 d'entre eux sont sortis** au cours de cette même année **dont 3** sur le Service de Préparation à l'Autonomie (fin de prise en charge).

ACCUEIL par année	2016
Nombre de personnes au 01/01 de l'année	38
Nombre de personnes entrées dans l'année	18
Nombre de personnes sorties dans l'année	20
Nombre de personnes au 31-12 de l'année = (a + b - c)	36
Nombre total de personnes accueillies entre le 01-01 et le 31-12 = (a + b)	56

B. TAUX D'OCCUPATION

L'objectif de 2016 était d'atteindre un taux d'occupation moyen pour les 3 structures de 95.56 %. Ce taux est légèrement dépassé : 97.76 % avec 56 enfants de présence moyenne.

Nombre de journées et Taux d'occupation	2013	2014	2015	2016
Nombre de journées prévisionnelles pour une activité théorique à % (Nombre de journées théoriques x %)	10319	11725	13604	13641
Nombre de journées théoriques (places x nombre de jours dans l'année)	10585	12 148	14235	14274
Nombre de journées réalisées	10663	11 756	13644	13954
TO (Taux d'Occupation) = Nombre de journées réalisées / Nombre de journées théoriques	100.74%	96.77 %	95.84%	97.76%

Ci-dessous, les indicateurs sur la durée moyenne de séjour des enfants de l'internat, du SAF et du SPA (Service de Préparation à l'Autonomie).

Sexe	Année de naiss.	Date d'admission	Date de sortie	Durée du séjour en jours	Durée du séjour en mois
M	2007	16/01/2015	08/01/2016	357	11.90
F	1997	11/08/2014	12/02/2016	550	18.33
F	1997	11/12/2014	13/02/2016	429	14.30
M	2005	31/08/2015	01/07/2016	305	10.16
F	2003	31/08/2013	26/06/2016	1030	34.33
F	2004	17/09/2015	26/07/2016	313	10.43
M	2005	01/07/2015	17/07/2016	382	12.73
M	2005	31/08/2014	06/07/2016	675	22.5
F	2006	31/08/2014	06/07/2016	675	22.5
M	2007	31/08/2014	06/07/2016	675	22.5
M	2009	31/08/2014	06/07/2016	675	22.5
F	2003	26/01/2015	02/07/2016	523	17.43
M	2007	09/10/2015	12/07/2016	277	9.23
M	2008	09/10/2015	12/07/2016	277	9.23
M	2003	09/01/2015	05/09/2016	605	20.5
F	2002	01/07/2013	19/10/2016	1206	40.20
M	2009	24/04/2015	13/10/2016	538	17.93
F	2003	04/01/2015	17/12/2016	713	23.76
F	1997	28/07/2014	28/02/2016	580	19.33
F	1998	22/02/2016	16/04/2016	54	1.8

Durée moyenne du séjour ou de prise en charge	C1	C2
	Nombres de sorties	de
	20	10839
Durée moyenne de prise en charge	541.95 jours soit 18 mois	

V. - CARACTERISTIQUES OU PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES

A. SEXE

La MECS a accueilli en 2016 des garçons et des filles dans une tranche d'âge allant de 7 ans à 14 ans sur l'internat, 7 à 18 ans en Service d'Accueil Familial et 16 à 20 ans au Service de Préparation à l'Autonomie.

Répartition :

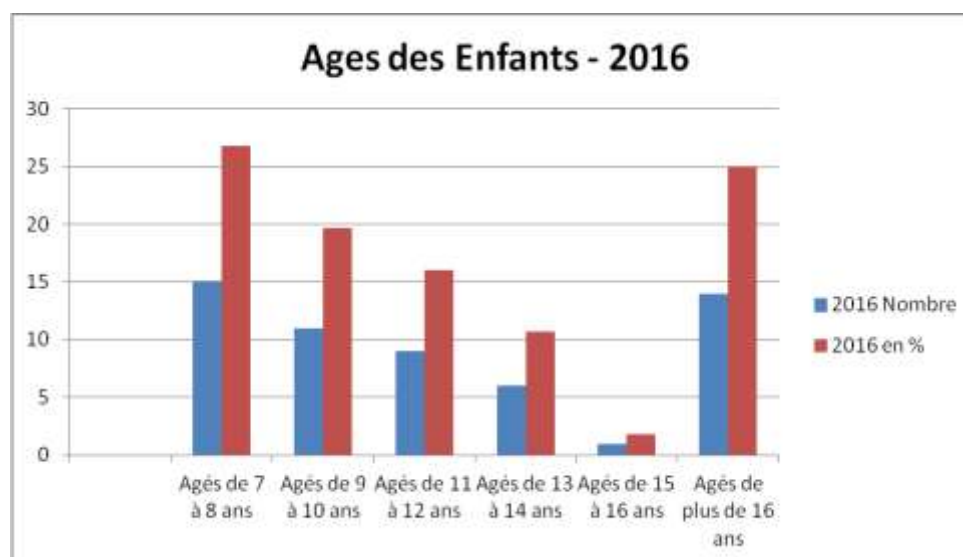
Nombre de Garçons : 29

Nombre de filles : 27

B. AGE

AGES	2016	
	Nombre	%
Agés de 7 à 8 ans	15	26,78
Agés de 9 à 10 ans	11	19,64
Agés de 11 à 12 ans	9	16,07
Agés de 13 à 14 ans	6	10,71
Agés de 15 à 16 ans	1	1,78
Agés de plus de 16 ans	14	25

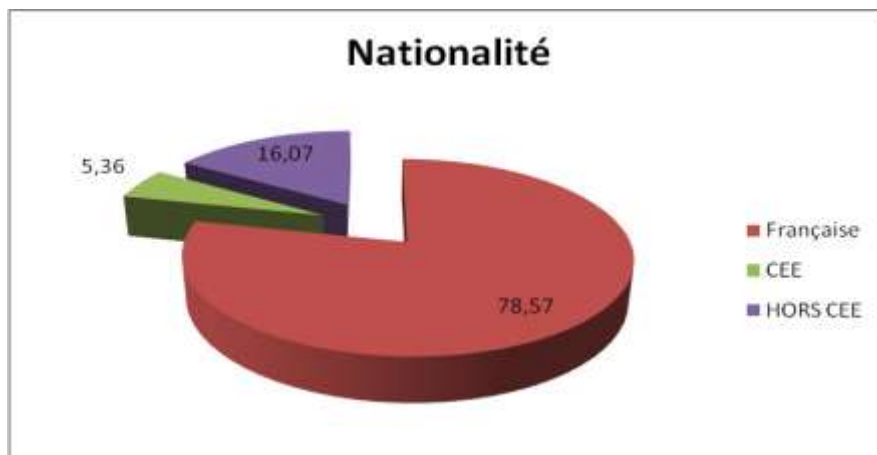
Age des Enfants en % et par tranche d'âge pour 2016



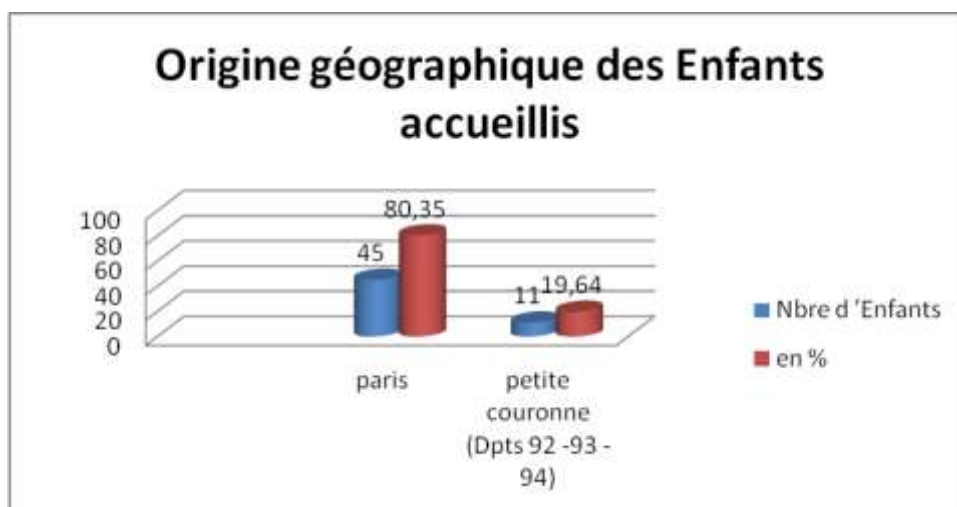
La population de la MECS a continué de changer depuis 2015. La moyenne d'âge des enfants a baissé, comportant une majorité d'enfant dans la tranche 7/8 ans. La tranche des plus de

16 ans concerne le Service d'accueil familial et la totalité de Service de Préparation à l'Autonomie.

C. NATIONALITE



D. ORIGINE GEOGRAPHIQUE

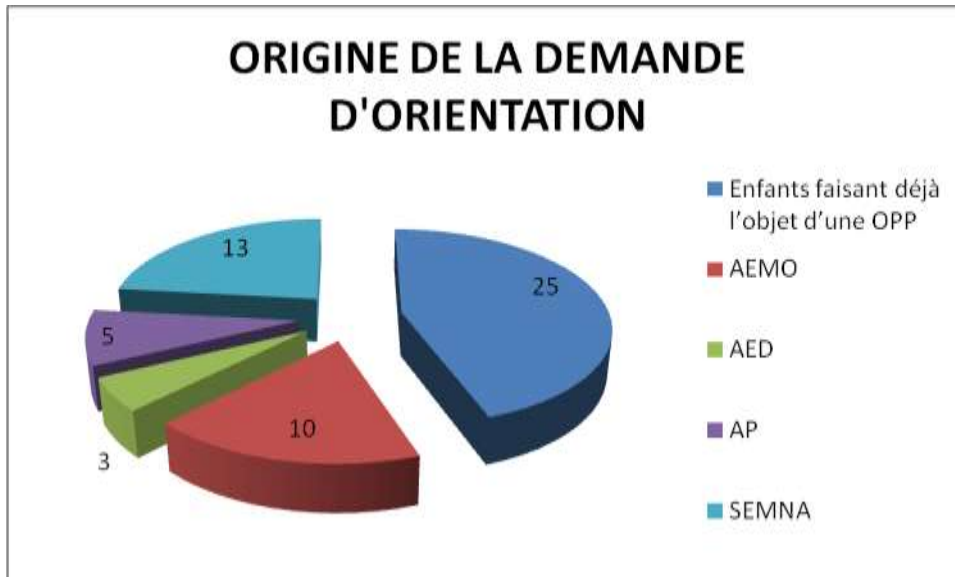


En 2016, la majorité des enfants accueillis sont originaires de :

- Paris – 75 - : 45 enfants sur 56, soit **80.35** %.
- Petite couronne (départements: 92-93-94) : 11 enfants soit 19.64 %. Il est à préciser que la quasi-totalité de ces enfants étaient déjà présents en 2015.

17 admissions réalisées dans l'année ont concerné des enfants de Paris et 1 seul de la petite couronne.

a : Orientation



En 2016, nous constatons une augmentation des mesures judiciaires préalables à l'admission au sein de notre établissement au détriment des orientations administratives. Force est de constater que cette tendance s'est confirmée en 2016.

	Nbre d'Enfants	en %
Enfants faisant déjà l'objet d'une OPP	25	44,64
AEMO	10	17,85
AED	3	5,35
AP	5	8,92
SEMNA	13	23,21

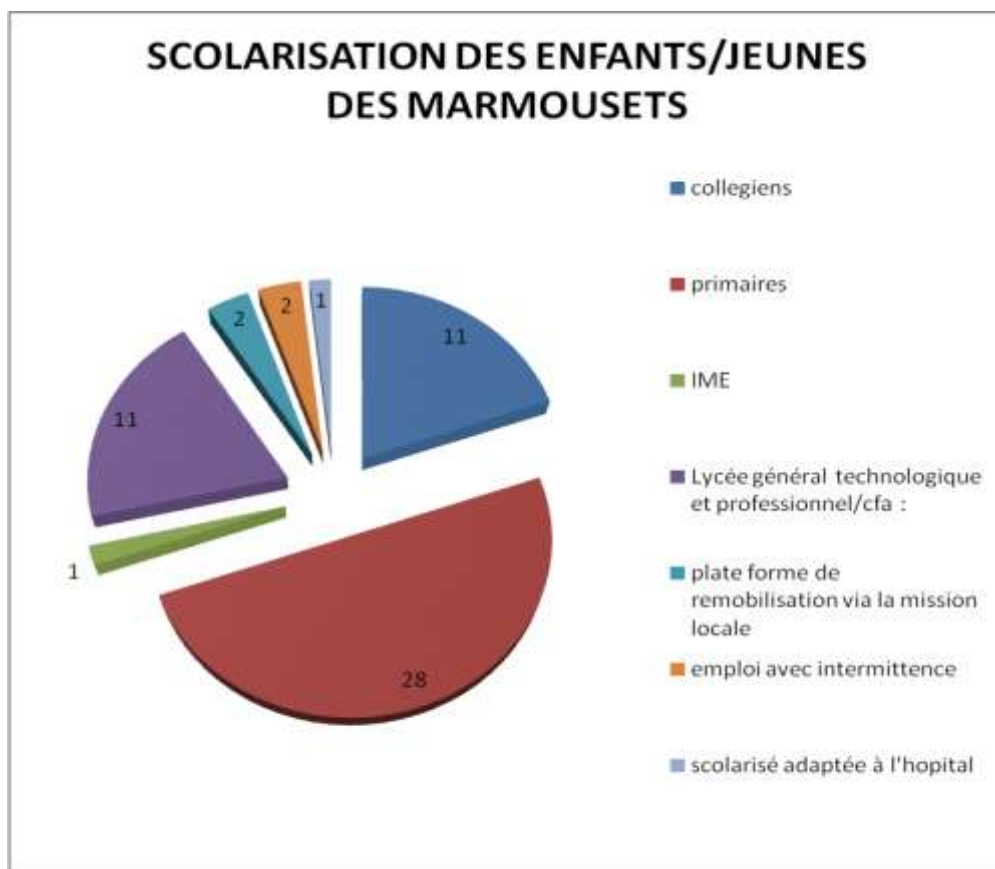
E. PARCOURS DES JEUNES: LA MOBILISATION DE LA SCOLARITE

Un des objectifs de l'accompagnement est de parvenir à une mobilisation scolaire et professionnelle, facteur d'insertion dans notre environnement sociétal difficile sur le plan de l'accès à l'emploi.

Tous les jeunes accueillis au Service de Préparation à l'Autonomie sont soit scolarisés en section générale ou professionnelle, soit inscrits dans un parcours de formation professionnelle.

Sur La MECS, le SAF et le SPA :

- Primaires : 28 enfants
- Collégiens : 11 enfants
- Lycéens Général/technologique et professionnel /CFA : 11 jeunes
- IME : 1
- Plate-forme de remobilisation via la Mission Locale : 2
- Emploi avec intermittence : 2
- Scolarité adaptée à l'hôpital : 1



Les enfants qui sont accueillis aux Marmousets ont, pour la plupart, accumulé un certain retard scolaire et peuvent éprouver des difficultés d'apprentissage évidentes qui nécessitent un renforcement de leur accompagnement dans le travail.

F. LIENS FAMILIAUX ET SOCIAUX

Les jeunes que nous accueillons sont majoritairement bénéficiaires de Droits de visite et d'hébergements, même si nous constatons cette dernière année , un nombre plus important d'enfants sans droit d'hébergement.

Les situations familiales sont très diverses. Certains enfants sortent à la journée, d'autres un week-end sur 2, certains tous les week-ends, d'autres le mercredi....Nous tentons d'adapter au mieux ces droits à l'intérêt de l'enfant et aux possibilités familiales. Les droits fluctuent

également au fil de l'année en fonction de l'évolution positive ou non des situations familiales.

Nous développons de plus en plus des accueils séquentiels lorsque cela s'avère nécessaire.

Les prévisions d'effectifs des week-ends sont souvent modifiées à la dernière minute, voire en cours de week-end, nécessitant pour les professionnels adaptation, souplesse, imagination et accompagnement des « drames », déceptions et parfois colères.

Quelques enfants n'ont pas ou très peu de liens familiaux et vivent difficilement les retours en famille des autres enfants du groupe même si c'est l'occasion de vivre des moments plus privilégiés avec les éducateurs durant le week-end, en raison d'un nombre plus faible d'enfants sur la structure. Nous tentons alors de développer les accueils durant les vacances de séjours en familles d'accueils (soit en interne) soit en externe.

Les retours sur l'internat le dimanche soir sont souvent sources de tensions et l'ambiance est parfois « électrique » une partie de la soirée.

Aussi, le week-end les équipes éducatives sont attentives à pouvoir permettre à ses enfants qui n'ont pas d'autres espaces de vie que celui de la MECS, de pouvoir profiter pleinement d'un temps de détente où le rythme est alors moins soutenu. C'est alors l'occasion pour les enfants présents le week-end de bénéficier d'un accompagnement différencié par les éducateurs en raison d'un nombre plus faible d'enfants sur la structure.

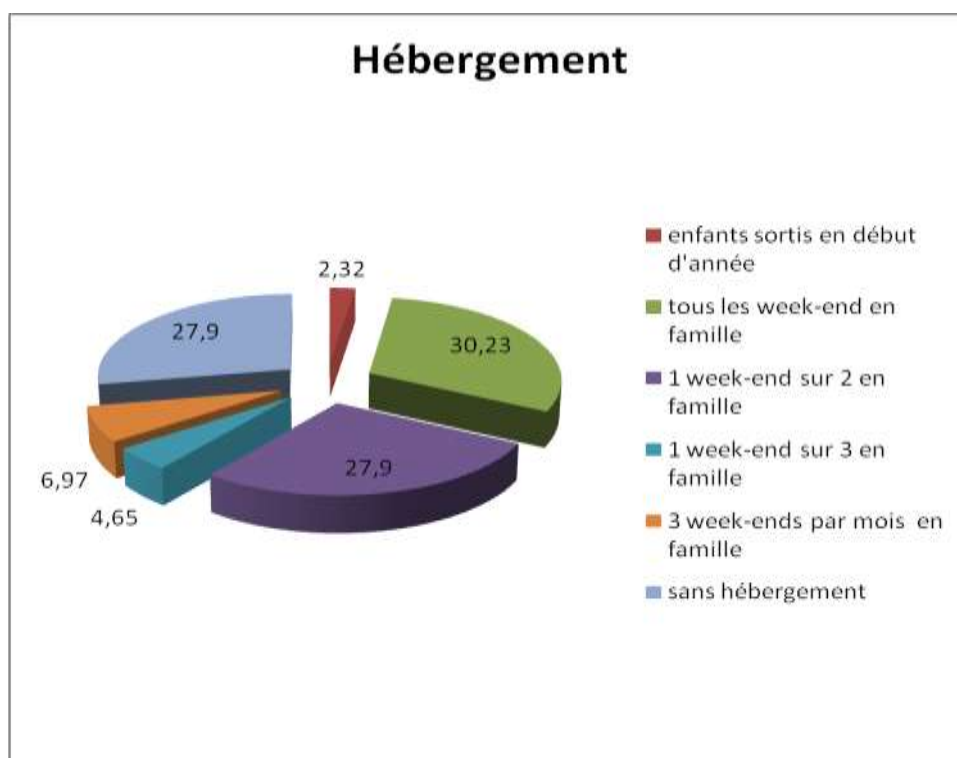
Pour les enfants qui ne peuvent bénéficier de retour dans leur famille, nous travaillons en lien avec l'association Louis Conlombant, spécialisée dans l'organisation de séjour en famille d'accueil de vacances. Ainsi, ils peuvent bénéficier d'un temps de vacances qui ne soit pas de nouveau un temps de collectivité. En effet, pour un enfant accueilli en MECS, la vie en collectivité peut rapidement devenir pesante. Les enfants ont aussi besoin de pouvoir s'échapper du rythme quotidien souvent très soutenu le reste de l'année.

Sur les groupes d'internat

En 2016, nous avons pu constater que pour les 43 enfants présents sur l'Internat et en placement familial, 12 ont un hébergement en famille un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires soit 27.9%, 13 rentrent en famille chaque week-end et durant les vacances scolaires, soit 30.23%, 2 rentrent 1 week-end sur 3 en famille, soit 4.65%, 3 rentrent 3 week-ends par mois en famille, soit 6.97% et 12 enfants ne rentrent jamais au domicile familial, puisque leurs familles n'ont pas de droit d'hébergement, soit 27.9%.

Sur la MECS et le SAF

Hébergement	Nbre d'Enfants	en %
enfants sortis en début d'année	1	2,32
tous les week-ends en famille	13	30,23
1 week-end sur 2 en famille	12	27,9
1 week-end sur 3 en famille	2	4,65
3 week-ends par mois en famille	3	6,97
sans hébergement	12	27,9



G. LES SORTIES

Les sorties restent variées. Il s'agit d'adapter le projet au plus près des besoins des enfants.
Sur la MECS, le SAF et le SPA :

En 2016, 20 enfants ont quitté notre établissement.

- ✓ 14 Enfants sur la MECS
- ✓ 3 enfants sur le S.A.F
- ✓ 3 jeunes sur le SPA

Orientations :

- ✓ 13 sont rentrés au domicile familial soit 65%
- ✓ 1 a été orienté vers une MECS pour adolescents
- ✓ 1 enfant a été orienté par le Service de Paris Adoption
- ✓ 1 enfant a été orienté en famille d'accueil du SAF de Paris
- ✓ 1 enfant a été orienté en famille d'accueil Jean Cotxet
- ✓ 1 enfant a été orienté en lieu de vie en Normandie
- ✓ 1 en résidence Hôtelière
- ✓ 1 en appartement locatif

VI. L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

L'accompagnement des jeunes accueillis à la MECS, en Service d'Accueil familial et au Service de Préparation à l'autonomie, se réalise en s'appuyant :

- ✓ sur des valeurs fondamentales telles que le respect du droit et de la personne ;
- ✓ le respect de la singularité de chacun ;
- ✓ la valorisation du potentiel et des ressources de chaque personne ;
- ✓ le droit pour chacun à l'apprentissage d'une place de citoyen ;
- ✓ le droit à la scolarité et à l'éducation ;
- ✓ le droit à un accompagnement adapté et personnalisé, le tout en respectant l'exercice de l'Autorité Parentale des Familles.

Les enfants et les jeunes bénéficient d'une évaluation globale de leur situation, en articulation avec les services sociaux et éducatifs intervenant auprès des Parents. L'objectif étant d'élaborer avec l'ensemble des acteurs (familles et institutions) le projet personnalisé. Ce dernier doit pouvoir s'articuler avec le Projet pour l'Enfant défini par l'article L223-1 du Code de l'action sociale et des familles. Il doit être établi par les services départementaux (Aide Sociale à l'Enfance).

L'accompagnement socio-éducatif est un travail d'équipe où chaque professionnel doit intervenir en coordination avec les autres services sur sa mission propre.

A. - La notion de référent éducatif dans la construction du Projet Personnalisé de l'enfant au sein de la MECS :

Chaque éducateur a en référence 3 enfants. Leur travail consiste à accompagner, organiser dans sa globalité, la prise en charge et l'accueil de l'enfant en lien avec ses parents et les services partenaires extérieurs intervenant auprès de ce dernier. L'établissement prend en charge et développe l'éducation des enfants et maintient une scolarisation à l'extérieur. Elle assure également un soutien des liens familiaux et de l'exercice de l'autorité parentale, préparant ainsi un retour de l'enfant dans son milieu familial.

Durant l'année 2016 nous avons assisté à un profond changement des équipes éducatives, elles sont essentiellement constituées, en majorité, de jeunes professionnels. Chaque équipe éducative est composée :

- De 5 éducateurs/trices diplômés
- D'un éducateur/trice en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- D'un éducateur stagiaire en formation

Chaque éducateur/trice référent suit :

- 2 à 3 jeunes pour l'internat éducatif
- 6 pour le Service d'Accueil Familial

Chaque éducateur/trice est le garant du projet personnalisé de l'enfant et du jeune tout au long de son accueil.

Aussi, au travers de la mise en place du Projet Personnalisé, nous avons constaté que la plupart des éducateurs/trices nouvellement diplômés manquent d'expérience pour gérer des situations complexes où les émotions sont mises à rude épreuve. A contrario, pour les plus anciens, le risque est parfois d'être dans la reproduction d'interventions sans les interroger, ne s'engageant alors pas dans le risque de la remise en question. C'est pourquoi nous apportons une vigilance particulière lors des réunions pluridisciplinaires à toujours évaluer le projet d'accueil de l'enfant et les perspectives d'évolution de son projet personnalisé.

Le projet central, au sein de la MECS, est le travail avec les familles.

L'ensemble des actions menées a pour finalité la participation des enfants et des parents et passe notamment par la mise en œuvre opérationnelle du Projet Personnalisé. La construction d'un partenariat avec les parents est sans nul doute un projet d'autant plus difficile à tenir que de la part des parents et des professionnels émergent des réticences, des malentendus, des peurs.... Il est essentiel d'intégrer l'ensemble de ces paramètres dans l'évaluation et la mise en place efficace du Projet Personnalisé de l'enfant.

Pour autant, les obstacles rencontrés avec certains parents dans la mise en place du Projet Personnalisé ne doivent pas être pensés en termes de résistances parentales au projet. Ces résistances des parents ne sont pas à entendre comme des obstacles à faire disparaître mais comme des pistes de travail, permettant une meilleure compréhension de la situation de l'enfant. Cela implique d'avoir une approche différente, une vision plus globale de la problématique familiale. Sur la structure, les éducateurs/trices ont l'habitude de prendre en charge le quotidien de l'enfant, ce qui pour certains parents peut être perçu / interprété comme une volonté de les exclure.

C'est pourquoi les équipes doivent toujours articuler leurs interventions en intégrant la faisabilité, dans l'intérêt de l'enfant, d'y associer ses parents. Les professionnels de la MECS doivent encore parfois apprendre à se dessaisir de zones d'actions dans lesquelles les parents peuvent jouer leur rôle ; comme la santé, l'école, les vêtements etc.

D'autres part, la fonction des éducateurs n'a de cesse d'évoluer et passe par un travail différent avec les familles. Aujourd'hui, la difficulté pour les équipes est de pouvoir allier le travail éducatif avec l'enfant et la participation de ses parents. Le projet personnalisé est cette porte d'entrée qui permet aux professionnels de penser, de construire et d'organiser l'accueil de l'enfant au regard des objectifs de départ, et ce en lien avec ses parents.

Face à certaines situations, à la perception de certains parents d'être parfois mis de côté dans l'éducation de leur enfant, le fonctionnement de l'équipe éducative n'est pas mis en place dans l'idée d'exclure les parents, mais est davantage dû au fait que l'approche des professionnels se centre davantage sur l'enfant. C'est pourquoi notre fonctionnement, nos réunions, sont organisés afin d'accompagner les équipes à appréhender différemment l'intervention éducative, en y favorisant la place des parents ou du représentant légal de l'enfant, toujours en privilégiant l'intérêt de ce dernier.

Par ailleurs, le travail du référent éducatif au sein de la MECS dans la mise en place du Projet Personnalisé de l'Enfant s'appuie également sur le temps de travail formel et informel, tant avec l'enfant que ses parents et les partenaires à l'origine de son placement. Ce dernier, doit pouvoir s'articuler avec le Projet pour l'Enfant défini par l'article L223-1 du Code de l'action sociale et des familles, il est établi par les services départementaux (ASE).

B. Les fonctions du psychologue aux marmousets

Les missions principales du psychologue à la MECS sont de garantir le cadre institutionnel et la continuité des actes, des discours et de l'écoute, tant du « matériel » apporté par les équipes que celui qui est amené par les enfants et les jeunes. À ce titre, il initie des espaces, des situations d'évolution psychique. Il participe au travail de lien entre réalité psychique et réalité éducative et apporte un éclairage clinique aussi bien sur les situations des enfants accueillis que sur les fonctionnements institutionnels.

Le psychologue intervient aux réunions hebdomadaires de chaque équipe, lors des réunions pluridisciplinaires et de synthèses avec les partenaires extérieurs pour permettre d'assurer au projet de l'enfant ou de l'adolescent un caractère transdisciplinaire. Dès la procédure d'admission, il assiste à l'entretien de pré-admission afin d'amorcer un travail de réflexion et dégager des problématiques et hypothèses de travail. Il s'agit ainsi de faire vivre psychiquement l'enfant et son histoire afin d'amorcer une prise en charge globale et individualisée dès le début de son accueil.

Des entretiens individuels avec les enfants sont proposés afin de leur faire bénéficier d'un temps et d'un espace de parole soutenant la pensée et leur vécu affectif dans ce contexte de séparation d'avec leur famille. Pour certains, ces entretiens permettront une orientation vers les lieux de soins de secteur ou un psychologue en libéral tout en garantissant une continuité dans les soins.

L'internat pour les enfants de 6 à 12 ans :

L'année 2016, comme l'année 2015, a été marquée par des prises en charges d'enfants en grande souffrance psychique, soumis à une problématique abandonnique massive, dont les besoins se situaient à la fois du côté de l'éducatif que du soin.

Nous sommes notamment parvenus à assurer une continuité dans la prise en charge d'un enfant hospitalisé en unité psychiatrique et à travailler avec lui une orientation vers un autre lieu éducatif. Nous avons travaillé étroitement avec les services de l'aide sociale à l'enfance et le médecin responsable du centre Médico-psychologique de secteur pour qu'il puisse bénéficier d'une prise en charge éducative et psychique qui ait du sens et qui puisse s'inscrire dans son histoire.

Plusieurs enfants ont fait face au décès d'un de leur parent. Ces situations ont donné lieu à un accompagnement individuel sur le plan psychologique pour chacun d'entre eux.

Un travail a été engagé en partenariat avec les services hospitaliers, en présence des professionnels de l'équipe éducative afin de préparer les enfants à un travail de deuil. Ils ont été reçus à cet effet, à plusieurs reprises par les praticiens hospitaliers. Dans la continuité de ce travail, l'ensemble des salariés (tous les services) s'est mobilisé dans cette démarche, que ce soit dans la participation à l'organisation des obsèques et leur présence auprès des enfants lors de celles-ci.

Nous avons traversé une période de forte agitation au sein d'un des groupes d'enfants, mettant en exergue des difficultés d'adultes : beaucoup de violence entre enfants, des enfants envers les adultes et aussi envers l'établissement. Dans ce contexte, il m'a semblé évident qu'il y a nécessité de développer l'intervention du psychologue au sein de l'internat pour mener des entretiens plus réguliers et systématiques en présence des éducateurs pour chacun des 24 enfants, la possibilité de mener des petits groupes de parole dans un souci de réguler la dynamique de groupe et de permettre aux enfants de déposer certains de leurs questionnements autour de la sexualité, de la violence, du vivre ensemble. Pour certains le groupe permet d'aborder des choses dans un contexte moins menaçant qu'un entretien individuel, ces espaces de pensées sont complémentaires.

Le service de placement familial :

Cette année nous avons poursuivi la réflexion autour de la structuration du travail avec les familles d'accueil après les modifications de modalités d'intervention du psychologue.

En effet, depuis 2012, le psychologue animait les séances mensuelles d'analyse de la pratique des Assistants Familiaux.

Néanmoins, nous faisons le constat que les Assistants Familiaux, bien qu'appréciant particulièrement cet espace de travail, avaient des difficultés à l'investir de façon régulière. Par ailleurs, le fait que ces réunions soient animées par le psychologue de l'institution n'était pas sans poser question : afin de respecter les espaces et les places de chacun, le psychologue ne participait pas aux temps de réunions d'équipe, lorsqu'il était interpellé au sujet des difficultés d'un enfant, comment recevoir cet enfant après avoir recueilli le vécu de son assistant familial tout en assurant à chacun la confidentialité des propos. La difficulté des assistants familiaux à y participer n'était-elle pas à mettre en lien avec la confusion des places dans laquelle se trouvait le psychologue ?

A la rentrée de septembre 2015, le psychologue de l'institution a cessé d'animer ces réunions au profit de sa participation aux réunions d'équipe, sa présence renforçant le caractère pluridisciplinaire de l'accompagnement des enfants. Ce changement de posture semble avoir permis d'initier des échanges plus libres de la part des assistants familiaux qui se sont autorisés à l'interpeler lorsqu'ils se sentaient en difficultés avec un enfant, de le solliciter pour des entretiens de soutien afin de médiatiser la relation entre l'enfant accueilli et elles-mêmes.

L'exercice de cette année a montré l'importance de structurer des temps de travail en équipe pluridisciplinaire et lui a permis de participer à des réunions de synthèse notamment au sein des établissements scolaires pour des enfants en famille d'accueil. Les temps de réunions pluridisciplinaires doivent encore être développés et renforcés.

Le service de préparation à l'autonomie :

L'activité du psychologue au service de préparation à l'autonomie a été marquée cette année par la création d'un atelier adressé aux jeunes filles du service. En tant que psychologue au service de préparation à l'autonomie mais aussi anciennement maquilleuse dans le milieu du spectacle, je porte une attention particulière à la façon dont les jeunes filles accueillies prennent soin d'elle et ce que cela peut signifier au regard de leur histoire. C'est pourquoi, suite au constat que la majorité des jeunes-filles accueillies au SPA rencontrent régulièrement des difficultés dans leur hygiène, le respect de leur corps et ses limites, je me suis posée la question de savoir ce que revêtaient ces difficultés, au-delà du savoir-faire. Par exemple, le maquillage, qui peut être un outil permettant de sublimer un visage, utilisé de manière outrancière ne vient-il pas tenter de masquer une partie de soi, de faire barrière entre soi et l'autre ? Le corps de ces jeunes-filles a récemment connu des métamorphoses avec la puberté. Elles arrivent à l'âge adulte, mais ont-elles vraiment réussi à « dompter » cette nouvelle féminité dont leur corps est le dépositaire, le vecteur ?

Il est aussi question d'identité. Les codes vestimentaires, les modes concernant les coiffures, l'habillement, sont autant de messages envoyés à l'autre, reflétant ce que l'on est, ce que l'on souhaite montrer mais aussi cacher et comment l'on se considère. Le maquillage, le corps, les vêtements sont autant de détails qui permettent de donner à voir à l'autre une partie de sa personnalité. Mais qu'en est-il de la part inconsciente de sa personnalité qui s'exprime à travers ces atours ?

Outre la question de l'hygiène, qui est essentielle, il m'est apparu important de leur apporter des techniques, des conseils, ayant pour but de créer un lien par la transmission, en respectant la personnalité et le goût de chacune qui s'expriment à travers leur mise en beauté, leurs vêtements. Au-delà du corporel, c'est aussi une manière d'aborder avec elles la façon qu'elles ont d'utiliser leur corps, à quelles fins ? Quelle image ont-elles d'elles-mêmes ? Ce corps qui a parfois été bafoué, utilisé, peu contenu ou porté. Un atelier hygiène et beauté est un médiateur pour travailler sur ces questions de portage de la petite enfance, sur ce que leur renvoie le reflet du miroir. IL amène les jeunes filles à aborder la question de la maternité et de la féminité. Comment vont-elles devenir femmes et peut-être mères en ayant elles-mêmes une relation parfois chaotique avec leur propre mère ? Autant de questionnements qui peuvent être difficiles à aborder avec des mots, dans le cadre d'entretiens en face à face. La parole s'en est trouvée facilitée dans cet espace.

A travers un moment ludique et de partage, la finalité de cet espace se situe du côté du soin dans le sens de prendre soin de soi. Le double regard que je peux apporter aux jeunes filles dans ce cadre me permet d'entrer en relation avec elles par un autre biais que des entretiens, situation qui peut, pour certaines d'entre elles, paraître inquiétant.

C. -Les écrits professionnels

Les professionnels réalisent différents écrits : simple note de transmission d'informations, compte-rendu d'entretiens avec les enfants et/ou leur famille, notes d'incidents, projets d'animation, divers courriers, projets personnalisés et rapports d'évaluation de la situation des jeunes accueillis à destination des services d'Aide Sociale à l'Enfance pour aide à la décision : retour, reconduction d'accueil, réorientation.

Il s'agit d'un exercice complexe même si il est préparé en amont durant les réunions d'équipe et les temps de synthèse.

Pour le service de préparation à l'autonomie, étant donnée l'échéance de la majorité pour les jeunes accueillis, les éducateurs doivent réaliser des rapports d'accompagnement à la demande de contrat jeune majeur (rédigée par le jeune lui-même), à destination des services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il s'agit alors de mettre en exergue à travers cet écrit, l'évolution de la situation du jeune depuis son arrivée sur le service, son degré d'autonomie et les perspectives d'insertion sociale à venir en lien avec une orientation adaptée à travailler.

D. - La prise en charge éducative sur les trois services

1 - L'internat éducatif de La Maison d'Enfants à Caractère Social

a- Les temps forts de 2016 sur la MECS :

L'année scolaire 2015/2016, a été marquée par de nombreux changements, ayant impacté et fragilisé le fonctionnement de l'établissement. Nous faisons état dans notre précédent rapport d'activité :

- de la difficulté pour les enfants et les équipes éducatives à pouvoir fonctionner avec des groupes d'enfants d'âges mixtes, allant de 5 à 13 ans. Les plus jeunes subissant le rythme des plus âgés et inversement.
- D'un turn-over important des professionnels
- De la violence générée par certains jeunes de l'établissement à l'encontre d'autres jeunes et des professionnels

Aussi, fort de ce constat, nous avons travaillé en équipe de direction et en lien avec l'ensemble des professionnels afin de poursuivre le travail engagé et de permettre aux professionnels d'exercer au mieux leurs missions.

Ce travail a pu être réalisé grâce à l'implication de tous, service généraux et équipes éducatives. Car malgré les difficultés, face à la violence subit par certains, les professionnels présents ont su répondre positivement et être source de proposition en maintenant une veille éducative ayant permis la mise en place de projets. En effet, ce qui fait la force de cet établissement c'est l'implication des professionnels, leur disponibilité, leur réactivité, leur créativité, leur ouverture d'esprit et leur motivation à exercer leur métier et ce en ayant comme objectif premier l'intérêt de l'enfant.

a-1. Le groupe des Grands :

Ce groupe était durant l'année scolaire 2015/2016, constitué en majorité de collégiens, scolarisés en classe de 6^{ème} et de 5^{ème}. L'un d'entre eux, faute d'avoir pu obtenir une place en classe spécialisée a été scolarisé en 6^{ème} classique dans notre collège de secteur. Cette affectation par défaut n'a fait qu'accentuer sa problématique et ses troubles du comportement déjà bien présents. Aussi, exclu régulièrement de l'établissement scolaire, en raison de son impossibilité à pouvoir accepter le cadre réglementaire d'un établissement classique sans mise en danger, nous avons dû adapter notre organisation afin de prendre en charge ce jeune. Ce dernier était par ailleurs en attente d'une prise en charge dans un service de Pédo-Psychiatrie.

L'équipe éducative et l'ensemble des professionnels de la MECS ont fait preuve d'un grand sens d'adaptabilité afin d'accompagner ce jeune tout en maintenant une réponse éducative adaptée à ses difficultés. En effet, quotidiennement nous n'étions pas à l'abri d'une crise. Cette violence qu'il exprimait, il fallait à la fois l'en protéger tout en préservant les autres enfants et permettre que chacun puisse vivre au sein de l'établissement dans un environnement suffisamment sécurisé. Il n'était pas le seul à être dépassé par sa propre violence, le groupe était en effet, constitué de garçons et de filles marqués par une problématique familiale abandonnique. Entraînant pour certains d'entre eux des difficultés à pouvoir gérer la moindre frustration ou limite de la part de l'équipe.

Face à cette violence, l'équipe éducative a été fragilisée. Malgré la formation initiale de chacun, nous ne sommes pas suffisamment préparés à recevoir et à gérer cette violence. En effet, la dimension corporelle est insuffisamment prise en compte dans les formations. Aussi pour les équipes éducatives se posaient souvent en réunion la question de :

- Comment faire face à l'agressivité, à l'instant d'affrontement ?
- Quelle réponse éducative face à la violence de certains ?

En équipe de cadres nous nous sommes interrogés sur comment :

- nous pouvions accompagner les professionnels jeunes et moins jeunes à travailler cette question en l'inscrivant dans la dynamique de la régulation non-violente du conflit.
- Comment offrir un savoir-faire qui permette aux professionnels de vivre cette confrontation, en y étant pleinement engagés physiquement mais sans basculer dans la violence ou dans le mimétisme ?

Si la compétence des éducateurs à vivre l'affrontement physique est bien réelle, Il n'en

demeure pas moins que parfois il peut être difficile de chercher l'alternative à cette confrontation. En effet, être dans une relation duelle, c'est la base première de la guerre, car l'autre me convoque. Se pose alors pour l'adulte plusieurs questions :

- Ai-je le désir d'en découdre ?
- Y suis-je prêt, entraîné ?
- Jusqu'où ai-je le désir d'aller ?
- Mais que vais-je « gagner » ?
- Dans une relation éducative, qu'est-ce que je souhaite ?
- L'autre me demande un « duel », mais suis-je là pour satisfaire son désir ?

Si l'enfant n'a connu que le « duel », et si le « duel », la violence sont les seuls outils dont il dispose, il est certain que l'on ne lui rend pas service en s'inscrivant en miroir à sa propre violence.

Sur le groupe des grands, durant une partie de l'année en 2016, l'équipe éducative et les cadres de l'établissement ont été traversés par l'ensemble de ces interrogations. Il a fallu gérer cette violence et accompagner les professionnels à pouvoir vivre le conflit tout en les aidant à entrer en dialogue, fermement si nécessaire, mais courtoisement. C'est une fonction difficile que d'encadrer des enfants et des jeunes pouvant être pris dans un fonctionnement souvent destructeur.

Le travail en réunion d'équipe, le temps d'analyse de la pratique le soutien de la psychologue, de l'équipe de cadres et la formation sont des outils qui nous ont été essentiels afin d'assurer une bienveillance dans notre fonctionnement. Apprendre à faire ce pas de côté...

C'est au moyen des différents projets éducatifs que les professionnels ont pu se décaler de cette violence, en utilisant :

- L'atelier d'expression
- Le « bouche à oreilles »
- Les sorties éducatives et culturelles
- L'atelier théâtre
- Le partenariat avec le planning familial (projet construit en 2016, qui se concrétisera en 2017)

Et tant d'autres, inscrivant ainsi l'équipe et le groupe dans une dynamique de fonctionnement positive, afin de ne pas céder à l'expression unique de la violence.

En effet, il semblait essentiel pour chacun de maintenir des espaces de dialogue, d'expression qui permettent cette ouverture sur l'autre mais surtout sur l'extérieur. Apprendre à se connaître, à découvrir l'autre, c'est aussi travailler l'acceptation de la différence. Accompagner les enfants à dépasser leurs peurs et à s'ouvrir sur un monde parfois inconnu telle est notre responsabilité. Accompagner ces enfants jeunes et moins jeunes à devenir des citoyens responsables, en capacité de pouvoir maîtriser et choisir leur avenir, c'est ce qui nous motive et que nous nous attachons à apporter à l'ensemble des enfants que nous accueillons.

a.2 Le Groupe des Petits :

En MECS, les équipes éducatives ont la responsabilité de créer une dynamique qui doit permettre à un groupe d'enfants d'apprendre à vivre ensemble dans un lieu qu'ils n'ont pas choisi. Comment transformer cette contrainte en une force d'action positive en permettant à l'enfant de se poser le temps nécessaire d'investir l'espace, tout en travaillant la faisabilité ou pas d'un projet de retour dans son milieu familial ?

L'équipe encadrant le groupe des petits est la même dans sa majorité depuis un peu plus de deux ans. Cette stabilité leur a permis de faire équipe ensemble et, par conséquent, d'apporter une réponse éducative cohérente, ayant favorisé la dynamique positive du groupe d'enfants.

Afin d'illustrer le travail effectué sur l'année par l'équipe du groupe des petits, j'ai choisi de vous présenter le projet construit par l'une de nos stagiaires, éducatrice spécialisée ayant effectué son stage long sur l'année 2016. Soutenue par l'équipe éducative, elle a su faire vivre ce projet qui, finalement, représente une multitude de petits projets tous liés les uns aux autres à l'image d'une « Poupée-Russe ».

Présentation du projet éducatif de la stagiaire du groupe 2

« Lors de mon arrivée en troisième année de formation, il m'a été signifié par mon centre de formation que je devais mettre un projet en place qui permet de répondre à une problématique que j'ai pu observer lors de mon stage. Pour moi, mon projet, une fois pensé, devait être mis en place sur un tranche horaire (ex : 17h à 18h) chaque semaine, à jour et heure fixe.

Pourtant, en prenant du recul sur mon travail, sur l'accompagnement auprès de ces enfants et me penchant sur cette notion de projet, j'ai réalisé qu'être éducateur c'est mettre en œuvre, faire vivre des projets presque tous les jours.

Une notion est indispensable selon moi pour parler de projet. Philippe GABERAN explique *«qu'il est clair qu'il n'y a de projet qu'avec l'implication et l'engagement de la personne concernée. Si celle-ci ne produit pas un double effort de construction et d'adhésion, il faut alors parler non pas de projet mais de prise en charge, d'enfermement ou de mesure de protection »*³. Cette définition représente parfaitement mon idée de la notion de projet.

1 . Décorer les chambres

Les espaces de chacun doivent être personnalisés. Cependant, j'ai rapidement remarqué, dès ma première visite sur le groupe que les chambres d'enfants n'étaient pas suffisamment décorées. Il n'y avait absolument rien de personnel sur les murs, j'ai été étonnée. Puis j'ai ressenti un sentiment de malaise. On aurait dit des dortoirs où des enfants étaient juste de passage pour une nuit. Pourquoi investir sa chambre quand on veut partir, quitter le foyer ?

³ GABERAN Philippe, *La relation éducative, un outil professionnel pour un projet humaniste*, Ères, 2003, p.121

Ils n'avaient pas l'envie de la décorer parce que ce n'était tout simplement pas la leur. De plus, ils partagent leurs chambres à deux ou à quatre, donc difficile de se l'approprier. Cependant, je pense qu'avant de s'approprier sa chambre, l'enfant a besoin de se sentir « chez lui » au foyer, de se poser, notamment, grâce à la relation que nous pouvons créer avec eux au quotidien.

a – Un espace à soi

Les enfants que nous accueillons au sein de la MECS intègrent un environnement inconnu. Leur avenir au sein de l'institution est incertain et ne dépend pas d'eux. De plus, cette séparation et l'absence de leur environnement familial sont angoissantes pour eux. C'est pourquoi, selon moi, l'éducateur doit permettre à l'enfant de se sentir en sécurité dans ce nouvel environnement. Pour cela, il devra utiliser tous les outils à sa disposition, notamment les repères. L'instauration des repères que ce soit spatiaux ou temporels en font partie, « *Les repères constituent tout ce qui permet de reconnaître, de retrouver une chose dans un ensemble* ».4

Pour moi, chaque espace doit être délimité pour permettre à l'enfant de savoir où il se trouve et ce qu'il peut faire dans cette pièce, notamment, la salle à manger, la salle d'activité pour jouer, la chambre pour dormir, etc. Cependant, la délimitation des espaces n'est pas suffisante pour permettre à l'enfant de trouver une place, sa place au sein d'un espace collectif comme les Maisons d'Enfants à Caractère Social.

Le travail de l'éducateur doit permettre à l'enfant d'être reconnu au sein de ce collectif. C'est pourquoi, l'équipe éducative à travers différents moyens a tenté de personnaliser les espaces de chacun. En effet, les enfants ont un porte manteau, un casier où ils peuvent ranger leur sac d'école, une armoire, un baluchon (sac de linge sale), une bannette où ils peuvent ranger leurs effets personnels, une place identique lors des repas. Les enfants ont la possibilité de personnaliser leur chambre à travers des photos, des posters, des dessins.

Il est important de rappeler qu'en arrivant au foyer, l'enfant est plongé dans un espace-temps avec des repères « étrangers » à lui, dans un espace social où il ne peut manifester que de la méfiance à l'égard du foyer et des éducateurs. L'éducateur doit permettre aux enfants de retrouver ces repères.

b - Pour soulager le conflit de loyauté.

« Le conflit de loyauté caractérise les conflits intrapsychiques d'un individu face à l'impossibilité de choisir entre deux situations. Le conflit de loyauté, pour un enfant, se constate à chaque fois qu'il se trouve amené (réellement ou symboliquement) à « choisir » entre deux personnes. »5

4 CONTREPOIS Alain Revue n°140 Métiers de la petite enfance : « la question de l'autorité », 2008

5 GODARD-WITTMER Rebecca, *L'enfant piégé par le conflit de loyauté*, *Le Journal des psychologues*, 9/2014 (n° 322), p. 47-51

Vivre entre plusieurs lieux peut à la fois induire une certaine culpabilité d'avoir quitté les siens. J'ai choisit de prendre en exemple la situation de deux sœurs, que j'appellerai Julie et Sophie.

Dans la situation de ses enfants, les parents n'ont toujours pas accepté le placement ce qui rend notre travail avec eux très complexe. Tout est sujet à revendications, notamment avec Monsieur qui a tenté à plusieurs reprises de ne pas raccompagner les filles dans la structure le dimanche soir prétextant que les trajets étaient trop longs et fatiguaient ses filles ou encore que l'une d'entre elle était malade. Ce comportement plonge alors Julie et Sophie dans un conflit de loyauté entre leur père et le foyer, conflit difficilement gérable pour nous, l'équipe éducative.

A ce jour, un travail reste à effectuer avec les parents afin qu'ils puissent prendre conscience de l'importance des besoins de leurs filles, et puissent accepter, malgré la souffrance de la séparation les objectifs de ce placement.

Le conflit parental qui sépare les parents préoccupe énormément Julie et Sophie qui se sentent parfois dans l'obligation de choisir et par conséquent sont prises dans un conflit de loyauté cette fois entre le père et la mère.

Pour Godard Wittmer Rebecca, psychologue, ce conflit de loyauté met « *l'enfant à mal et l'empêche d'élaborer et de penser sa situation* ». De plus, il oblige l'enfant à choisir, ce que vivent ces deux sœurs. Cependant, si elles décident de se sentir bien au foyer, elles ont le sentiment de trahir leurs parents. Et l'auteur d'ajouter que « *dans le discours de l'enfant émergent souvent des « paroles d'adulte* », des phrases, des mots peu ou pas utilisés par les enfants pour s'exprimer ou encore, des propos d'un des parents que l'enfant s'approprie dans ses dires. Des situations que l'enfant pense avoir vécues ou dont il croit en avoir été le témoin et qu'il met en avant ». Comportement fréquent chez les deux sœurs.

Par exemple, Julie a du passer trois jours seule dans sa chambre en attendant l'arrivée d'une petite fille. Lorsque j'ai échangé avec elle sur son éventuel changement de chambre, elle était ravie de pouvoir être dans une chambre de deux et n'avait pas peur d'être seule en attendant sa nouvelle colocataire. Cependant, lorsque nous avons fait part à son père de ce changement de chambre, il était en colère que sa fille soit seule dans la chambre en attendant l'arrivée d'une autre petite fille. Il répétait sans cesse que c'était inadmissible, que Julie aurait peur. C'est ce qui est arrivé, devant son papa, Julie disait qu'elle avait peur et devant les éducateurs ce n'était pas le cas.

De plus, tout au long de mon stage, j'ai pu constater que ces deux sœurs attendaient leur départ, de pouvoir quitter le foyer et retourner vivre chez leur mère, Monsieur ne pouvant pas les accueillir chez lui. Force est de constater que le placement est bénéfique pour ces deux enfants. En effet, nous soutenons beaucoup Julie sur ses difficultés quotidiennes à être dans une relation positive avec ses camarades. L'objectif étant de lui permettre de comprendre son environnement afin que ses relations aux autres ne se traduisent plus par un comportement violent verbalement et physiquement.

Avec Sophie, un travail quotidien est effectué afin qu'elle puisse évoluer sur le plan scolaire et ainsi rattraper ses lacunes. Enfin, nous accompagnions Sophie afin qu'elle puisse prendre

soin de son corps mais également de ses biens personnels. Depuis mon arrivée au foyer, elle a beaucoup progressé sur le plan scolaire mais aussi quant à l'importance de prendre soin de son corps et de ses affaires.

Elles n'ont cependant que très peu investi leur place au sein du foyer. En entrant dans un dispositif de placement, l'enfant « déplacé » cherchera à ses questions des réponses: pourquoi je suis là ? Quand est-ce que je vais partir ? Des questions qui ont besoins de réponses. Pour moi, il est nécessaire d'expliquer à l'enfant que ce n'est pas de sa faute, qu'il n'est pas ici car il a des difficultés à l'école, parce qu'il a répondu à ses parents etc. Ce n'est pas une punition. Mais, qu'aujourd'hui, leurs parents ont besoin de temps pour eux, pour travailler leurs difficultés. Des réponses à des questions que nous, en tant qu'éducateurs devons donner à chaque fois à l'enfant, malgré le caractère répétitif de celles-ci.

c – Mise en place du projet « Décoration »

Le projet de décoration des chambres doit être un projet qui est également à l'initiative de l'enfant. Par là, je tends à expliquer qu'il est important que les enfants s'inscrivent dans ce projet pour qu'il leur ressemble.

Pour commencer, j'échange au préalable avec mes collègues lors de temps informels sur mon désir de permettre aux enfants de s'approprier leurs espaces pour leur permettre de se poser au foyer. Intéressés par mon projet, ils me suggèrent d'échanger sur ce projet à la prochaine réunion d'équipe.

Lors de cette réunion, je décide d'évoquer avec mes collègues, la chef de service et la psychologue la possibilité de décorer les chambres avec les enfants. Je leur fais part de mes ressentis lors de ma première visite au foyer mais aussi de mon questionnement face à la non demande des enfants de décorer leurs chambres.

Pour échanger autour de ce projet avec les enfants, j'ai souhaité en parler avec eux individuellement et ai saisi le moment du coucher pour cela. Je souhaitais que la réalisation de ce projet vienne d'eux également ou au moins leur ressemble.

J'ai souhaité leur expliquer qu'effectivement, ils partagent une chambre à plusieurs, qu'ils vivent en collectivité et qu'il est parfois difficile de trouver une forme d'intimité, un endroit à eux, mais que l'espace autour de leur lit leur est propre. C'est leur endroit à eux, et eux seul.

Quand je leur demandais, « Tu aimerais décorer l'espace autour de ton lit de choses que tu aimes, qui te rassurent ? » Certains enfants n'avaient aucunes réactions et certains étaient très enthousiastes, m'énumérant déjà une longue liste de personnages à imprimer.

Pour commencer, je n'ai pas fixé de jours et d'heures particuliers pour mettre en place ce projet. J'ai tenté à travers la dimension du quotidien et du collectif de saisir des temps, des moments où je peux être disponible pour un enfant ou pour un petit groupe d'enfant pour partager avec eux ce moment de décoration des chambres, de leur espace. En effet, il était impossible pour moi de fixer un jour notamment le week-end par exemple, étant donné que certains parents bénéficient de droit de visite ou d'hébergement. J'ai pensé ensuite aux mercredis après-midi, cependant, certains enfants ont également des activités fixes et nous

leur proposons des sorties, activités. C'est pourquoi mon projet à commencé un dimanche.

Un dimanche lorsque seulement trois petites filles étaient présentes sur le groupe, je décide de leur proposer de décorer leur chambre si elles le souhaitent. Nous nous retrouvons toutes les quatre pour échanger ensemble sur ce qu'elles souhaitent afficher dans leur chambre. Elles souhaitent des images d'animaux, de princesses, de personnages. Je décide d'utiliser l'ordinateur du foyer pour que les filles choisissent sur internet les photos qu'elles désirent. A la suite de cela, nous avons imprimé et plastifié les dessins. A l'aide de pâte à fixe nous avons collé le tout au mur à l'endroit qu'elles désiraient. Il est important pour moi que les filles participent aussi à la décoration de leur espace pour qu'elles puissent se l'approprier au mieux.

Imprimer, plastifier, découper, coller nous ont pris 3 heures. A ma grande surprise, cet après midi a également permis un beau moment d'échange autour de leur vie au foyer, de leur placement. Pour ma part, j'ai tenté d'expliquer aux filles qu'elles peuvent se sentir chez elle au foyer, qu'elles peuvent s'y poser, mais aussi qu'elles ont chacune leur place ici, ce qui était l'un des objectifs de ce projet.

2 – Le calendrier des « dodos »

2.a – Un cadre, des repères.

Tout au long de mon stage, j'ai constaté l'importance des repères temporels pour garantir la sécurité de l'enfant. Le quotidien est comme une « mécanique répétitive »⁶. J'admets avoir trouvé ce rythme difficile dans mes premières semaine de stage au sein du foyer mais avoir pris conscience de son importance.

Ces répétitions quotidiennes permettent à l'enfant de vivre des rituels qui rythment ses journées. Cette organisation revêt un caractère rassurant et sécurisant pour eux, qui leur permet de ne pas penser à certains moments à leur situation familiale. Quand ces repères ne sont pas identifiables par les enfants, cela peut provoquer une certaine insécurité.

Enfin, c'est dans l'expérience du quotidien que l'enfant va réussir à avoir des repères. Le placement comme je l'ai dit précédemment est vécu comme insécurisant et le sentiment de sécurité se reconstruit à mesure que l'environnement physique, social et humain devient familier.

En tant qu'éducateur, nous devons poser un cadre, des interdits pour permettre à l'enfant de vivre dans un environnement sécurisant pour lui et lui permettre par la suite de devenir autonome. Cependant, Philippe GABERAN distingue deux sortes d'interdits – ceux dont la transgression est la source d'une possible destruction de l'Être et ceux dont la transgression est le moteur de grandir.

Dans une institution comme une Maison d'Enfants à Caractère Social, il y a un règlement et donc des règles. Pour Philippe GABERAN, une institution à besoin de règles pour fonctionner, donc d'un règlement. Il rappelle qu'instaurer un cadre, des règles font partie de la fonction de l'éducateur mais qu' « il doit savoir que les règles sont posées d'abord pour aider l'Autre à

6 Joseph Rouzel, le quotidien en éducation spécialisée, Dunod, p183

grandir ».⁷

A mon arrivée au foyer, j'ai rapidement constaté la présence de nombreuses règles, interdits, limites. En tant qu'Éducatrice j'ai la responsabilité de transmettre ces règles, d'instaurer un cadre. Dès mon premier jour, la chef de service m'a remis un règlement de fonctionnement pour permettre de construire avec les enfants un fonctionnement de groupe favorisant le savoir vivre ensemble. Il m'a été expliqué par mes collègues que, lors de l'arrivée d'un enfant, l'éducateur doit prendre un temps individuel pour lire et échanger sur le règlement avec l'enfant.

Pourtant, au sein de la MECS de nombreux interdits et règles sont transgressées et les limites dépassées. Comme l'a expliqué Philippe GABERAN, l'enfant, à travers l'exploration des limites, se découvre et se construit sa personnalité. De plus au vu de leur jeune âge, « l'opposition, la contestation, la provocation, la rébellion ne sont pas des actes de désamour, mais des signes d'évolution et de maturation, une façon pour l'enfant de demander « détache-moi » »⁸. Par cette définition, il montre que l'enfant cherche à être autonome.

Robert LAFON, psychiatre explique que « l'autonomie consiste à faire soi-même sa loi et à disposer de soi dans les diverses situations pour une conduite en harmonie avec sa propre échelle de valeur. Le Moi est un principe d'autonomie et on peut parler d'autonomie que lorsqu'il y a conscience du soi »⁹. Ici, il sous entend que l'individu affirme ses besoins, ses valeurs, etc. Enfin, les règles permettent à l'enfant de mieux se connaître lui même et d'inclure les normes pour s'intégrer dans un groupe, donc de vivre ensemble.

Au sein de la MECS, il existe sur le groupe une instance de parole pour les enfants le « quoi de neuf ? » qui a lieu une fois tous les 15 jours. Les objectifs de cette réunion sont de permettre aux enfants de mieux se connaître, de verbaliser leurs émotions, mais également à d'acquérir des habilités sociales.

Il y a également la réunion sur les règles de vie, qui consiste à ce que les enfants comprennent et prennent des décisions concernant les règles de vie grâce à une expression libre. Elle a pour objectif que les enfants intègrent les règles pour vivre en collectivité et leur permettre d'être acteur de leur placement. Ici, ce sont les enfants qui inventent les règles, ils choisissent chacun une règle qu'ils souhaitent faire respecter. L'éducatrice qui encadre cette réunion, imprime sous forme de dessin la règle choisie pour qu'elles soient plus accessibles pour tous les enfants. Le fait que ce soit les enfants qui choisissent les règles montre qu'on les prend en considération en tant que sujet et capable d'agir pour lui et pour le groupe.

2.b - Les rituels

Les rituels sont très importants pour la construction personnelle de l'enfant notamment au moment du coucher. Le ou les rituels vont apporter un sentiment de sécurité aux enfants, ce qui va les rassurer. En effet, le moment du coucher est un moment de

7 GABERAN Philippe, *100 mots pour être éducateur*, Dictionnaire pratique du quotidien, Ères, 2010, p.93

8 RUFO Marcel, *Détache-moi ! Se préparer pour mieux grandir*, Paris, Anne Carrière, p.48

9 LAFON Robert, *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, Puf, 2010, p.112

séparation, l'intérêt de ces rituels sera alors d'apaiser l'enfant, de le rassurer et de le préparer au sommeil.

Pour Philippe GABERAN, « Chacun s'invente des petites manies qui lui permettent de contenir l'instabilité du vivant et l'incertitude liée à l'existence. Ainsi l'instauration de certains rituels permet de surmonter des moments difficiles que sont les séparations, tel un deuil ou le moment du coucher chez l'enfant placé en institution ; quoi qu'il en soit, toutes renvoient à la solitude et la crainte de ne pouvoir s'en sortir »¹⁰.

Les rituels en maison d'enfants peuvent être amenés soit par les éducateurs soit par les enfants eux-mêmes. Selon moi, on peut distinguer deux sortes de rituels :

- Il y a les rituels qui permettent à l'enfant d'avoir des repères. Par exemple, au sein de la Mecs, après le repas les enfants ont le droit de regarder trente minutes la télé après le repas et savent qu'à 20h ils doivent monter se brosser les dents. Ces rituels leur permettent d'assimiler l'ordre des choses.
- Les rituels sont ceux qui vont aider les enfants à se rassurer. Par exemple, lorsque les enfants nous demandent chaque soir de laisser la porte ouverte et de mettre la veilleuse.

Cependant, Philippe GABERAN nous rappelle que, malgré l'importance des rituels, ils ne doivent pas prendre une trop grande place dans la vie des enfants. Pour lui, « Les rituels ne sont pas foncièrement gênant mais deviennent encombrants lorsqu'ils figent l'être dans l'instant d'un événement vécu de façon traumatique ; dès lors, ils sont des obstacles au grandir. Une façon de les contourner n'est pas de les abolir par la force, en arguant par exemple qu'ils sont puérils ou inutiles, mais en s'engageant dans la mise en mots de ce qui fait la nécessité pour l'Autre. »¹¹.

Par exemple, au moment du coucher il est important d'accorder un temps pour chacun. J'ai remarqué au sein de la MECS qu'il était difficile de passer un temps avec chaque enfant au moment du coucher notamment si une chambre est un peu excitée et que l'un des éducateur est occupé avec un autre enfant. Pourtant, ce temps perdu sera finalement du temps de gagné pour la suite pour l'enfant concerné et la chambrée.

Il est nécessaire, selon moi, de prendre ce temps. A ce moment précis, ils sont beaucoup dans la demande et ont besoin d'échanger avec l'adulte présent.

J'ai constaté que ce dernier échange, ce dernier câlin, ce dernier « bonne nuit » était un rituel rassurant pour l'enfant qui permet de l'apaiser. En effet, lorsque les enfants estiment qu'ils m'ont attendu trop longtemps à leur goût, ils m'appellent d'une chambre à l'autre. Sans ce dernier moment, il est difficile pour eux de se poser, ils ont besoins de ces rituels.

Au regard des angoisses liées à la séparation face à la nuit, l'enfant se retrouve face à lui même et à ses angoisses, notamment l'angoisse de séparation. J'ai décidé de mettre en place un calendrier des dodos qui consiste à repérer, compter et visualiser le nombre de

10 GABERAN Philippe, *Cent mots pour être éducateur*, Erès, 2007, p.57

11 Op. cit

dodos restants jusqu'à la case de l'événement attendu. Mais également pour qu'ils puissent appréhender et supporter l'attente d'une date importante (anniversaire, programmation d'une activité ...etc) et gérer également les éventuelles séparations. Pour moi, le calendrier permet aux enfants de visualiser le nombre de dodos restants ce qui est rassurant, sécurisant et les aidera à se poser le soir pour s'endormir plus sereinement.

Pour ce calendrier, j'ai pu utiliser l'ordinateur des éducateurs et j'ai cherché sur internet des dessins ludique de lits ainsi que d'émoticônes. D'un côté, les lits seront alignés et de l'autre, je disposerais les émoticônes. J'ai imprimé le calendrier et grâce à la plastifieuse du foyer j'ai pu consolider le tout.

3 – Les effets du projet « décoration »

En mettant en place le projet de décoration des chambres, mon objectif premier était de permettre aux enfants de se poser dans ce nouvel environnement. Je souhaitais également qu'ils puissent s'investir dans ce lieu inconnu et qu'ils y trouvent chacun une place. Pourtant, au vu des retours que j'ai pu avoir des enfants et de mes observations, j'ai constaté que, chaque enfant s'est approprié ce projet à sa manière. Par là, j'entends que les enfants ont trouvé chacun un intérêt différent à cette décoration. A travers mes constats mais également les dires des enfants, je vais développer ce que cette décoration a pu apporter à certains enfants de la Maison.

Pour Romi

Pendant que nous décorions l'espace de chacune, Romi a exprimé à un moment que ça maison se trouve chez sa mère. Je lui explique qu'elle a raison, oui, sa première maison restera chez sa mère, et que c'est tout à fait normal qu'elle pense cela. Mais, qu'ici, au foyer, c'est aussi un endroit où elle peut se sentir « chez elle » et plus précisément s'autoriser à se sentir « chez elle ».

Suite à cet échange, j'ai le sentiment que quelque chose à bougé chez ces petites filles. En effet, elles discutaient. « Moi alors, ma première maison c'est chez maman, ma deuxième c'est chez papa, la troisième chez mamie et j'ai encore une maison au foyer ». J'ai le sentiment qu'elles ont réalisé que se sentir chez elle au foyer, y avoir une place à part entière, ne voulait pas dire remplacer ou se trouver dans un conflit de loyauté envers les autres endroits où elles se sentent aussi chez elle (maison de la mère, maison du père, de la tante, des grands parents)

De plus, Romi a pu m'expliquer que la décoration autour de son lit lui permet de penser à sa mère. En effet, quand elle vivait au domicile de sa mère, elle regardait des dessins animés de princesse avec elle. Alors, s'endormir autour de sa décoration de « princesse » lui permet de penser aux moments qu'elle passait avec cette dernière, ce qui lui fait du bien le soir et l'aide à s'endormir.

Pour Coline

En fin d'après midi, Coline a souhaité coller des cœurs sur le mur de Douna pour lui faire plaisir. J'accepte qu'elle fasse cette surprise à sa « grande » copine du foyer mais qu'elle devra expliquer à Douna pourquoi elle a fait cela car c'est son espace à elle. Quand Douna revient de son week-end, Coline s'approche d'elle et lui dit « Avec Manon, on t'a collé des cœurs au dessus de ton lit parce qu'ici c'est chez toi mais c'est pas ta première maison. Moi ma première maison c'est chez maman, ma deuxième maison c'est chez mamie et la troisième c'est au foyer ».

Pour Eliott

Un mercredi après-midi, Eliott me demande si je peux lui imprimer des dessins pour sa chambre à lui aussi. Nous nous mettons au travail ensemble. Eliott a participé activement à la confection de sa décoration et y trouvait une certaine satisfaction, notamment de réussir à se servir de la plastifieuse. De plus, c'est un enfant qui recherche des temps individuels avec l'adulte. Nous échangeons alors ensemble autour de l'espace qui est le sien, autour de son lit.

Le soir, au moment du coucher, Elian monte dans le lit d'Eliott sans lui demander la permission. Eliott explique à Elian « La chambre c'est à tout le monde mais ici c'est mon espace à moi alors tu ne peux pas lancer de choses dans mon lit, ni monter sans me demander ». Ici, Eliott a saisi qu'à travers le groupe, le collectif, lui, avait une place propre, son endroit.

Pour d'autres enfants, décorer la chambre peut avoir une autre signification, un autre intérêt.

Pour Ava

Steve un garçon du groupe des grands est entré dans la chambre d'Ava un week-end, car les enfants jouaient tous ensemble. Il demande à Ava pourquoi elle a pleins de décorations dans sa chambre alors que eux n'en ont pas ? Ava lui répond ; « Parce qu'ici c'est aussi chez nous, et quand on s'endort, on regarde nos dessins et on imagine pleins de choses, mais on peut aussi penser à nos parents et on s'endort mieux ». Ces paroles étaient très touchantes. J'ai réalisé que ce projet de « décoration » « d'investissement de leur lieu, leur place » a permis à d'autres enfants de trouver un apaisement au moment du coucher. Ava a pu se saisir de ce projet à sa manière et à su allier l'amour qu'elle a pour ses parents et cette place qu'elle peut avoir au foyer sans crainte.

Pour Julie

Un samedi après-midi où Julie n'a pas pu rentrer au domicile de son père, je lui ai proposé de décorer sa chambre, du moins l'espace qui est le sien autour de son lit. Je n'ai pas senti tout de suite un grand enthousiasme de sa part. J'ai échangé avec elle sur sa place au foyer, sur le fait qu'elle peut se sentir « chez elle ».

Cependant, étant dans un conflit de loyauté entre sa maison et le foyer elle arrivait difficilement à envisager cette possibilité. A ce moment précis, je pense qu'il était important pour elle d'inclure son histoire dans cette décoration, d'y inclure sa famille. J'ai alors proposé

à Julie, si elle le souhaite de ne rien mettre aujourd'hui dans son cadre, mais qu'elle peut si elle le désire, demander à son père ou à sa mère une photo qu'elle pourra y mettre à l'intérieur. Julie était ravie à l'idée de pouvoir inclure une photo de ses parents dans l'espace qui est le sien.

Ensuite, nous avons toutes les deux découpé des cœurs, collés d'une manière qu'ils donnent l'illusion de s'envoler. J'explique à Julie que l'on peut imaginer qu'ils s'envolent vers ses parents pour leur dire qu'elle les aime très fort. Un soir, au moment de dire bonne nuit à cette petite fille, je lui demande si elle se sent bien avec sa nouvelle décoration, si celle-ci lui plaît. Elle a pu me répondre que oui, qu'elle est très contente car, chaque soir, elle regarde les cœurs, et imagine qu'elle les envoie à ses parents.

Pour cette petite fille, dans sa situation, je pense qu'inclure ses parents à travers une décoration et lui dire qu'elle a le droit de penser à eux, que c'est normal, lui permet d'être rassurée et ainsi de se poser.

3.c-Pour l'équipe

L'équipe s'est investie à son tour dans la décoration des chambres, du foyer. Une de mes collègues a proposé de créer un mur des grimaces pour rendre l'étage plus agréable, ludique pour les enfants. Mais surtout d'impliquer les enfants dans la vie du foyer. Un jour, elle a proposé à tous les enfants de passer devant son appareil photo et de faire leur meilleure grimace. J'ai ensuite pu récupérer ces photos et les ai imprimées. De plus, un crochet a été mis en place au dessus de la tête de lit de chaque enfant pour qu'ils puissent y mettre la photo de leur choix.

Enfin, lors d'une réunion d'équipe, la chef de service a pu nous faire part de son étonnement face à l'investissement des enfants dans la décoration de leur chambre. Elle a souhaité que nous échangions sur ce sujet lors de la prochaine réunion d'équipe. Lors de cette réunion, la chef de service nous a proposé un budget pour décorer la chambre des enfants. Notre travail était de proposer un nouveau projet de décoration. Après de nombreux échanges entre les différents membres de l'équipe, nous nous sommes mis d'accord et il a été suggéré de trouver un thème pour chaque chambre. Par exemple, une chambre sur le thème des princesses, une chambre sur le thème de Peter pan pour une autre, une sur le thème des fleurs et enfin la dernière sur le thème de Pinocchio.

Il a été proposé de commander des stickers que nous collerons au mur. Chaque éducateur a choisi son thème et est en charge de commander les stickers qui correspondent à son thème.

J'ai le sentiment qu'une dynamique s'est mise en place dans l'équipe quant à l'envie de permettre aux enfants de s'approprier les lieux, de s'investir dans la vie du foyer, dans leur vie au foyer à travers notamment la décoration de celui-ci.

L'équipe a pu constater, pour certains enfants que, le fait de s'investir dans le foyer, leur a donné une place et a permis ainsi aux enfants de s'y poser comme j'avais pu en faire l'hypothèse dans mon premier mouvement en proposant le projet. De plus, l'imagination

dont font preuves certains enfants, leur permet grâce à leur décoration autour de leur lit de s'apaiser le soir, de se rassurer et de vivre ce moment plus sereinement.

Chaque année, les équipes éducatives font preuve d'imagination et de créativité afin de rendre le quotidien des enfants accueillis le plus léger possible et leur permettre ainsi d'évoluer au sein d'un espace de vie rassurant et sécurisant. L'intervention de stagiaire au sein des équipes éducatives est certes une responsabilité, car elle implique chacun dans l'accompagnement et la formation pratique de ce dernier. Mais elle est une richesse au regard de ce que l'accueil du stagiaire implique et engage. Bien souvent il vient interroger un fonctionnement en place et permet aux professionnels de réfléchir à leurs pratiques et positionnement éducatif. Nous avons ainsi à cœur de pouvoir développer ces accueils tout en formant les équipes à cet accompagnement bien spécifique.

La visite de Lorant DEUTSCH

Le mercredi 16 mars 2016, l'acteur Lorant DEUTSCH est venu rencontrer les deux d'enfants et le personnel des Marmousets. Il ce jour, être accompagné de l'actrice Marie-BAUP, mais un empêchement de dernière a compromis sa venue. Durant plus de deux Lorant DEUTSCH s'est prêté à des échanges concernant son métier, ses films, les doublages sons, son enfance... Pour permettre une rencontre plus adaptée à chaque groupe, un temps dédié à chacun avait été prévu. Cette visite conviviale et joyeuse s'est faite dans le cadre de la préparation de la 1^{ère} édition du village CAP sur la santé mentale organisé du 10 au 12 mai 2017 sur le Parvis de la Défense. Lorant DEUTSCH a reçu une somme de dessins, il a en retour partagé la prise de photos et la dédicace de ses ouvrages.



groupes
devait
Julie
minute
heures,
sur le vif



Comme chaque année, l'année 2016 a été ponctuée par :

- Des temps de vie festifs :
 - ✓ La « KER-MECS » en début d'année scolaire, où sont conviées, les familles, les référents sociaux à l'origine de l'accueil des enfants, les partenaires etc.
 - ✓ La galette des Marmousets pour les enfants et leur famille
 - ✓ La fête de Noël, l'occasion pour les enfants de profiter d'une sortie dite exceptionnelle, à Disneyland Paris et au grand REX. A la surprise générale c'est le Père-Noël, lui-même qui est venu distribuer de nombreux cadeaux à la grande joie des enfants, petits et grands.



Les Transferts :

En 2016, 3 séjours ont été organisés :

- Une semaine à Bordeaux durant les vacances de Pâques, dans le cadre d'un partenariat avec l'ITEP des Millefleurs, pour 12 enfants.
- 15 jours en Bretagne à Lanmodez pour le groupe des petits en juillet
- 15 jours en Bretagne à Guimaëc pour le groupe des grands en Juillet

Tout au long de l'année, l'organisation de travail au sein du foyer « Les Marmousets » impose aux enfants et à l'équipe éducative de vivre ensemble mais, finalement, pas aux mêmes moments ni aux mêmes endroits : les horaires du quotidien diffèrent d'un groupe à l'autre (repas, temps de jeux, etc.) et les lieux de vie (chambres, salles d'activités, cours) sont distincts. Cette séparation, volontaire, permet de vivre le quotidien dans un collectif plus réduit et de s'y sentir appartenir. En effet, si les deux groupes basent leur fonctionnement



sur un socle commun de droits et de devoirs, il existe aussi des pratiques internes propres à chacun d'eux qui en construisent l'identité. Ainsi, enfants comme adultes vivent avec un double sentiment d'appartenance : au foyer « Les Marmousets » d'abord, à l'un des deux groupes ensuite.

Les transferts sont des moments importants dans la vie d'un établissement. Ils permettent de travailler sur la dynamique de groupe pour renforcer des points essentiels comme :

- le partage du quotidien dans un lieu différent (règles élémentaires de vie en collectivité, hygiène, rangement...)
- le « jouer ensemble », à travers de nombreuses activités
- « Prendre le temps de... », et ce sous toutes ses formes
- Profiter de l'espace (chambres, extérieur, etc.)
- Renforcer la dynamique d'équipe
- Développer une dynamique de groupe davantage solidaire et complice.
- Favoriser l'autonomie de chacun.
- Développer la socialisation des enfants dans un nouveau contexte.
- Renforcer la relation éducative existante dans un environnement différent.



C'est pourquoi, nous nous attachons chaque année à développer ces séjours, qui nous semblent aujourd'hui importants dans la dynamique de travail que nous impulsions aux Marmousets. Ils sont un atout éducatif essentiel qu'il nous faut préserver et ce, dans l'intérêt des enfants que nous accompagnons.



Parallèlement à ces différents temps forts, les enfants peuvent profiter pleinement d'activités de loisirs diverses et variées :

- ✓ Sortie à l'Opéra, au musée, en Forêt, à la ferme etc.
- ✓ Activités manuelles
- ✓ Activités sportives



L'accompagnement à la scolarité :

Les enfants qui sont accueillis aux Marmousets ont, pour la plupart, accumulé un certain retard scolaire et peuvent éprouver des difficultés d'apprentissage évidentes qui nécessitent un renforcement de leur accompagnement dans le travail.



Chaque soir, deux ou trois éducateurs ont une heure pour organiser un temps de travail au cours duquel ils sont aux prises avec les demandes différentes de douze enfants. Certains ont par ailleurs besoin de la présence constante d'un adulte auprès d'eux ne serait-ce que pour maintenir un niveau d'attention suffisant pour se mettre au travail.

Cette disparité des besoins nous amène à agir dans la précipitation et à privilégier les plus démunis au détriment d'autres enfants dont les difficultés sont moins visibles.

La scolarité reste un accompagnement sur lequel nous sommes souvent confrontés à nos limites d'intervention. En effet, pour être efficace les enfants auraient besoin d'un lieu au calme dans lequel ils pourraient être encadrés par au minimum deux adultes. Ils pourraient par petits groupes travailler sereinement et bénéficier d'un accompagnement de qualité nécessaire à leurs besoins. N'ayant pas de moyens humains supplémentaires ponctuels qui puissent favoriser cet accompagnement, nous travaillons en lien avec les différents directeurs d'écoles avec pour objectif d'améliorer et d'organiser un programme d'accompagnement scolaire efficace, permettant aux enfants d'évoluer positivement sur le plan scolaire.

Ainsi, comme chaque année, nos objectifs de travail sont :

- Améliorer l'accompagnement scolaire individualisé
- Renforcer le partenariat avec les Ecoles.
- Susciter et développer le plaisir d'apprendre.



La Santé :

La prise en considération des problèmes de santé et l'accompagnement vers le soin psychologique et/ou physique est également un point important de l'accompagnement.

Un suivi médical régulier est important. Les enfants accueillis ont pu rencontrer des interruptions dans les suivis médicaux. Nous sommes attentifs à ce phénomène et les accompagnons jusqu'à un retour à un suivi régulier. Le « prendre soin » est fondamental, il permet aussi à l'enfant d'apprendre les bons réflexes, d'être attentif à sa propre santé.

A chaque accueil, un bilan de santé est réalisé par un praticien du quartier. Il en est de même après chaque rentrée scolaire.

Les Parents qui le souhaitent sont associés à la démarche, il en est de même à chaque consultation spécialisée ou examens complémentaires.

2 - Le Service d'Accueil Familial (SAF)

Etre éducateur en service d'Accueil Familial c'est être au centre du dispositif d'accueil de l'enfant.

Son rôle, sans être au quotidien au contact des enfants accueillis, est de connaître parfaitement l'enfant, sa personnalité, ses aspirations, ses difficultés...

C'est un rôle de lien avec toutes les personnes qui font le quotidien des enfants accueillis.

La limite de cette posture est de devenir quelqu'un de présent dans les paroles des différentes personnes et professionnels qui voient l'enfant au quotidien, mais finalement peu présent physiquement auprès de lui.

Nous sommes convaincus que cet équilibre varie d'un enfant à l'autre, principalement via ce que représente le référent éducatif et ce qu'il porte pour l'enfant (tantôt une forme de personnalisation d'un cadre d'accueil, tantôt une place profondément éducative d'accompagnement...)

Ainsi il s'avère que pour les enfants, le référent éducatif est ce lien, cette attention permanente à leur actualité, leurs difficultés, leurs aspirations, qui est nécessaire. Les enfants en connaissent l'existence et mesurent l'intérêt de ces échanges. Au cours des différents rencontres que l'éducateur référent a avec les enfants placés en famille d'accueil, revient pour eux l'importance de sa présence au regard de leurs projets d'accueil et des perspectives d'évolution de leur situations personnelles. Ainsi, la place de l'éducateur en SAF peut prendre différents visages, mais nécessite avant tout, de s'adapter aux besoins spécifiques des différents enfants et interlocuteurs.

Le service d'accueil familial n'échappe pas à la gestion délicate du temps pour mener à bien sa mission. En effet, il s'agit de garantir l'effectivité de l'accueil provisoire ou de l'ordonnance de placement, de faire lien avec les enfants et relation fructueuse avec les parents, tout en accompagnant les assistantes familiales dans le quotidien et leurs questionnements. Enfin, une large part de l'intervention est consacrée au partenariat (Aide sociale à l'enfance, éducation nationale, établissements de soins...). Au-delà des contraintes administratives, comment se rendre disponible quant à la relation avec les assistantes familiales et les jeunes ?

S'agissant des assistantes familiales, la charge du quotidien, oblige à être attentif aux questions afférentes au cadre de leur intervention et à la clinique qu'elles exposent et interrogent régulièrement. Si le téléphone est largement plébiscité dans la relation, la réunion d'équipe a pris cette année, une assise non négligeable. Au cours de cet espace d'échanges, nous devons veiller à rendre paritaire les situations entre celles se présentant comme complexes et celles encourageantes. Comment ne pas être détourné dans l'élaboration collégiale par les situations qui déjà sont prenantes ? C'est pourquoi nous avons repensé cet espace qui nécessitait d'être pensé à partir de thématiques. Tout au long de l'année 2016 les familles d'accueil et l'éducateur référent des enfant ont bénéficié de séances d'analyse de la pratique à raison d'une fois par mois.

L'accompagnement des assistantes familiales revêt une spécificité récurrente, celle de

l'action professionnelle dans l'espace privé d'une famille « labélisée » famille d'accueil. Cette collusion pour ne pas dire ce chevauchement conduit à un second niveau, celui de devoir gérer une relation de travail, mais au cœur des « us et coutumes » de l'assistante familiale et de ses proches. Toute la difficulté du référent se situe dans le maintien d'une posture professionnelle face à l'alliance entre le champ personnel et celui du champ professionnel. Inévitablement, il y a du personnel dans le professionnel et vice versa. Comment entendre l'AF, respecter ses modalités d'intervention, s'adapter à sa personnalité et guider pleinement les décisions administratives ou judiciaires, qui garantissent la sécurité des enfants, et leurs droits des enfants, comme celui des familles d'origine ?

Concernant les enfants accueillis au SAF, il est flagrant de constater que si l'identification est faite de l'éducateur référent, la relation directe est à approfondir. Comment permettre à ces enfants de s'affranchir de l'AF pour s'adresser au référent ? D'autant que souvent, la question des droits d'hébergement ou de la complexité des liens avec leurs parents peut être source d'appréhensions et d'angoisses. Au-delà des modalités à développer, c'est aussi des médiations qu'il faut peut être trouver.

De par ses modalités, le SAF occupe une place particulière au sein des trois services des Marmousets. Aujourd'hui, si l'Internat et le SPA mutualisent parfois leurs moyens et capacités de réponses, c'est également le cas des Assistantes Familiales. Elles sont souvent appui, relais et soutien face à des enfants ou des jeunes des groupes d'internat en difficulté ou en crise. Le SAF connaît la même organisation d'encadrement que l'ensemble des services, tout comme l'astreinte, la participation à toutes les réunions institutionnelles et d'équipe, la formation, groupes de travail, temps festifs.

Une véritable identité d'appartenance à l'ensemble de la MECS a pu se créer entre ces différents dispositifs qui parviennent à travailler en complémentarité d'actions.

3 - Le service de Préparation à l'Autonomie – (SPA)

En fin d'année 2016, le service de préparation à l'autonomie comptabilise 30 mois d'existence. Il conserve son action initiale d'accueillir 10 jeunes âgés de 16 à 21 ans en appartements partagés, avec pour mission « (...) *d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et cela à travers notamment l'accompagnement socio-éducatif proposé. C'est donc l'insertion au niveau général qui est visée : professionnelle et scolaire ; sociale (droit commun) ; du logement... (...) la finalité est aussi d'inscrire les jeunes dans un rôle de citoyen et d'acteur économique* »¹²

Le service de préparation à l'autonomie et les appartements sont implantés dans le 18^e arrondissement dans l'une des deux tours trônant Porte de la Chapelle. Le bailleur social ICF a contractualisé avec l'association Falret, la location de quatre appartements de 110 m² chacun, dont un est dédié à nos bureaux. La concentration des jeunes et des professionnels sur un même site, permet une proximité qui s'établit selon les besoins des deux parties. Ainsi, nous pouvons conjuguer sans difficultés bienveillance et sécurité.

¹² Extrait du projet de service

a- Les temps forts de l'année 2016 au service de préparation à l'autonomie

Au terme de l'année 2016, le service est au complet et l'a été sur les douze mois. Il a connu un léger renouvellement, d'environ un tiers de l'effectif. Nous avons accueilli au cours de l'année, un jeune homme en janvier et deux jeunes filles successivement en mars et juin. Au sein de l'appartement des filles, l'arrivée de ces dernières a inévitablement agi sur la dynamique, la construction des liens et le partage des règles. Il est rare que sur un même appartement nous procédions à l'admission de deux jeunes à quelques semaines d'intervalles modifiant la configuration de la cohabitation.

Nous avons accueilli le temps d'une réunion, l'association Infomie, avec laquelle, seuls des échanges téléphoniques avaient eu lieu jusqu'à présent autour des situations de régularisation des jeunes. Outre une connaissance physique des deux parties, nous avons pu échanger à la fois sur nos champs d'intervention respectifs, tout en disposant des dernières informations juridiques d'Infomie. Ce travail partenarial de qualité avec Infomie, s'est vu adjoindre le temps d'une situation, l'intervention d'une avocate spécialisée en droit des étrangers (cf. chapitre Les démarches en Préfecture).

Après une vacance de poste d'environ six mois, nous avons accueilli en début d'année 2016, une nouvelle maîtresse de maison, qui comme le veut l'organisation intervient le samedi. Ce jour dédié au ménage dans les appartements et la charge des jeunes, permet aux jeunes d'être accompagné, conseillé sur les astuces, les techniques pour entretenir les locaux et le matériel (frigo, gazinière...).

Afin de faire connaître le service et nos pratiques professionnelles, nous avons répondu favorablement aux sollicitations des partenaires ou centres de formation en travail social, ce fut le cas avec le centre Saint-honoré (Paris 19^e). L'éducatrice de notre service a fait une intervention lors d'une journée dédiée à l'accompagnement des jeunes majeurs. En septembre, nous avons accueilli dans nos locaux, un groupe d'étudiants sur site pour leur présenter nos missions et ses modalités d'intervention.

Dans une même volonté de transmission du métier, le service a poursuivi sa volonté d'accueillir des stagiaires, dont deux étudiantes (éducatrice spécialisée) de l'EPSS pour un stage long. Outre une implication dans le suivi des jeunes, chacune a mis en place un projet.

Comme l'ensemble des services des Marmousets, le SPA s'est impliqué dans l'évaluation interne conduite tout au long de l'année 2016. Nous avons répondu à une soixantaine de critères durant trois séquences de travail.

En octobre 2016, plusieurs jeunes du service ont accueilli et fait état de leur vie au service, auprès de la nouvelle directrice générale de l'œuvre Falret, Madame BROUTIN.

b - Les appartements partagés :

Le « vivre ensemble » au sein des appartements (3 ou 4 jeunes) est un des outils du service pour tendre à partir de plusieurs notions vers l'autonomie. Lors d'un bilan individuel, plusieurs des jeunes ont pu exprimer les vertus – qu'ils ne perçoivent pas toujours comme telles à leur arrivée – de partager et d'intégrer les personnalités et les habitudes des « cohabitants ». Lorsque des désaccords et des crispations surgissent, la parole est faiblement utilisée au sein des appartements, des comportements de repli avec parfois une rancune à la clé peuvent se cumuler. C'est souvent face au statu quo, que les jeunes sollicitent notre intervention, pour faire tiers dans un conflit « verrouillé » et déjà très enlisé. En 2016, nous avons été confrontés à ce type de situation sur deux des appartements pour des raisons différentes. Pour le premier, il s'agissait des tolérances de chacun à l'égard des règles de vies, dans le second, les transgressions de chacune des filles au règlement empiétaient sur leur tranquillité et par conséquent sur la relation entre elles. Pour l'ensemble des appartements, nous avons organisé des réunions d'appartement, mais nous observons qu'elles ne remplissent pas toujours l'objectif visé, celui de permettre le dialogue et le compromis.

L'occupation des appartements au sens d'une « sédentarisation » ou d'une mobilité journalière des jeunes, sont des indicateurs pour l'équipe (lien social, réseau ou fuite de l'environnement). Nous ne sommes pas dupes de la part d'invisibilité (et tant mieux) sur des transgressions modestes dans l'appropriation de ce lieu à double utilisation ; espace dédié aux jeunes mais placé sous notre contrôle et notre responsabilité. Les questions ne manquent pas sur la place que nous devons prendre au sein des appartements, dans le « laisser faire » au sens de l'autogestion et dans une intervention à minima, voire exclusivement sur des aspects techniques. Sur ce dernier point, l'autonomie ou le bon sens peuvent faire défaut, face à des imprévus (évier ou toilettes bouchés, éléments cassés). Nous devons travailler avec les jeunes leur implication et leur responsabilité dans la gestion technique pour sortir d'un rapport hôtelier, c'est-à-dire, l'appel immédiat et systématique des éducateurs pour intervenir. Ces aspects là, confirment notre volonté de sensibiliser les jeunes à la question de l'entretien de l'appartement et des aspects énergétiques et écologiques.

Les appartements partagés permettent d'interroger notre pratique professionnelle, sur les dimensions liées à l'espace privé et public au sens du regard et du contrôle de notre part, mais aussi de l'intime comme l'indique Jacques Marpeau : « *Les espaces de l'intime, chambre, salle de bains, toilettes, sont les lieux matériels protégés de la découverte et de la perception de soit dans les différentes composantes fantasmatique, émotionnelle, subjective, corporelle et psychique rendant possible la différenciation de l'autre C'est l'espace de la rêverie, de l'imaginaire, de la pensée mais aussi de la solitude et de l'angoisse d'un vide intérieur en l'absence d'une capacité à imaginer, à projeter et à créer. C'est un espace qui doit être protégé de l'intrusion du regard d'autrui et qui doit permettre au jeune d'apprendre à se protéger* ».

c - La « disponibilité » éducative :

Elle est organisée sur une amplitude horaire moyenne de 09 heures à 21 heures, y compris avec une présence le week-end, (maîtresse de maison le samedi, équipe éducative, le dimanche). Les locaux du service sont souvent plus investis par les jeunes, en fin de journée, au terme des cours ou de leur journée de travail. Bien évidemment, il en est autrement pour les jeunes en cours de projet ou de clarification de celui-ci. Deux attitudes se révèlent dans la relation des jeunes vis-à-vis du service : une démarche spontanée de courtoisie ou de relevé de leurs courriers, qui permet de faire lien et de le nourrir et ceux qui viennent seulement pour des rendez-vous fixés par les éducateurs spécialisés. Autre temps important dans les mouvements du service, le lundi en fin d'après-midi, lors de la remise de l'allocation financière pour ceux qui y ont droit.

d -Accompagnements en préfecture et titres de séjour.

Cette année a encore été marquée par de nombreuses démarches en préfecture pour plusieurs des jeunes que nous accompagnons. Elles ont abouti à l'obtention d'un titre de séjour pour quatre de nos jeunes, avec pour trois d'entre eux un parcours lent et fastidieux. Ainsi pour illustrer, la demande d'un des jeunes, entreprise dès sa majorité, s'est clôturée après plus d'un an et demi de démarches. Qui plus est avec une période incertaine due au non renouvellement de son autorisation de travail mettant en péril sa scolarité en alternance. L'investissement du jeune et sa rigueur ont permis le soutien de son employeur tout comme de son centre de formation, pour son maintien dans son parcours professionnel. La régularisation de leur situation administrative sur le territoire, s'inscrit pleinement dans le cadre du suivi éducatif, au sens d'une non-délégation auprès d'associations spécialisées. La régularisation n'est que la première étape d'un long parcours afin de pérenniser leur situation.

Dans le cadre d'accompagnements un peu plus spécifique autour de la régularisation, le Service de Préparation à l'Autonomie a pu s'appuyer sur le Bureau d'Aide Juridique de l'ASE avec le soutien de Mme PELLAN et de l'expertise d'Infomie. De plus pour la première fois, notre service a sollicité le conseil d'une avocate, maître DEGRACE, notamment pour des recours gracieux et des contestations des décisions de la préfecture.

Fort de notre « savoir-faire » sur cette prise en charge spécifique (accompagnement des MNA), ces accompagnements n'ont pas été sans parfois ébranler les jeunes et par ricochets l'équipe éducative.

Les nouveaux protocoles de la préfecture et de la DIRRECTE non pas allégées notre accompagnement. En effet, les autorisations de travail ne pouvaient être délivrées qu'avec un titre de séjour ou un récépissé. Par conséquent, l'équipe éducative a dû s'adapter et prendre en compte ses modifications afin d'accompagner au mieux les jeunes dans leurs démarches, tout en essayant de rendre cela le moins anxiogène possible.

Dans le cadre des accompagnements en préfecture, l'équipe éducative prend en compte le fait que les démarches administratives ne sont pas qu'un simple accompagnement physique et que toute une dimension psychique est engagée. Les éducateurs sont soucieux de tenter de réduire à minima les « effets psychiques » de ces rendez-vous afin de permettre au jeune de s'investir et de s'inscrire dans un projet d'accompagnement global qui ne se réduit pas à des démarches administratives.

e - l'action éducative

En 2016, l'accompagnement scolaire et professionnel des jeunes du service s'est avéré favorable. Outre l'obtention du diplôme pour plusieurs d'entre eux, la poursuite des études est une large tendance pour la majorité des jeunes. Pour autant, nous observons des motivations différentes selon que les jeunes soient en voie directe ou en alternance. Dans ce dernier cas, les jeunes sont à la fois en phase avec leur filière et avec les obligations liées à celle-ci. Pour les jeunes en voie directe, l'assiduité et la rigueur dans le travail à fournir est parfois une difficulté malgré nos propositions et nos relances en ce sens. Qui plus est, la recherche de stages – souvent récurrente – est souvent une démarche peu anticipée et qui s'exonère de la méthodologie que nous transmettons.

Les nouvelles admissions au cours de l'année 2016 ont présenté une configuration peu courante depuis l'ouverture du service. En effet, la présence de familles pour chacune d'entre elles, a contrebalancé l'accueil majoritaire de mineurs non accompagnés (MNA) que nous avons connu jusqu'à présent. Cette configuration familiale est travaillée selon au cas par cas, selon les tendances observées dans la place des parents ou proches et leurs liens avec le service.

Ces derniers éléments ont réduit durant l'année 2016, nos échanges et démarches avec le Secteur Educatif auprès des Mineurs Non Accompagnés (SEMNA). Pour autant, des contacts se pérennisent d'autant plus lorsqu'une place se libère sur notre service, ouvrant une opportunité d'orientation pour le SEMNA. Rappelons que ce service a été créé en octobre 2011 au sein du Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Paris (ASE). Il a pour objet de recueillir les demandes de protection des mineurs isolés étrangers, orientés par la Permanence d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés Étrangers (PAOMIE), dispositif géré par une association. La PAOMIE intervient en amont de la prise en charge par le SEMNA. Elle est chargée de réguler le "flux" de ces jeunes et procède à une première évaluation, selon une trame d'entretien proposée dans la circulaire du 31 mai 2013.

En 2016, notre collaboration s'est intensifiée avec le Service éducatif auprès des jeunes majeurs (SEJM), qui prend le relais lorsque s'effectue pour les jeunes le passage de la minorité à la majorité. Ce service effectif depuis octobre 2015, est chargé d'assurer l'accompagnement des jeunes majeurs pris en charge par l'ASE dans le cadre des accueil provisoire jeunes majeurs (APJM) et des actions éducatives à domicile jeunes majeurs (AED-JM). La majorité des jeunes du service étant rattachés au SEJM, nous travaillons avec les référents éducatifs et les cadres socio-éducatifs, à la fois autour de temps formalisés (signatures de contrat, point d'étape...) et selon l'évolution des situations en termes de projet ou de difficultés dans la relation éducative et/ou l'adhésion du jeune au règlement du service.

Enfin, concernant les acteurs locaux du 18^e, nous participons selon notre disponibilité et les thématiques aux réunions organisées par la Coordinatrice Sociale Territoriale¹³ du 18^eme arrondissement.

Les diplômés

Dans le cadre de notre accompagnement global, l'équipe éducative est soucieuse et investie dans les différents parcours scolaires des jeunes accueillis. Les éducateurs sont attentifs à la scolarité de chaque jeune, lorsque cela le nécessite, ils peuvent apporter une aide à la scolarité (aide aux devoirs, révisions, préparation d'examen...etc.) Ils peuvent également rencontrer les équipes enseignantes afin de faire le point sur la situation du jeune, même lorsque ceux-ci sont majeurs.

Cette année encore, le service a pu célébrer l'obtention de diplômes pour trois de nos jeunes (Bac pro transport et logistique, CAP cuisine, Mention complémentaire d'aide à domicile). A cette occasion, le service organise un temps de rencontre collectif avec l'ensemble des jeunes afin de célébrer cet événement qui a une symbolique auprès des jeunes.

Les ateliers

Fort de nos deux années d'existence, l'ensemble de l'équipe a constaté et observé, les avancées, comme les points de butée, dans le cadre de nos accompagnements des jeunes pris en charges au sein du Service de Préparation à l'Autonomie.

L'atelier cuisine :

Le service a poursuivi l'atelier cuisine, qui offre la possibilité aux inscrits de passer un moment convivial tout en leur permettant d'acquérir des notions de cuisine à moindre coût. Mais aussi de travailler sur la gestion du budget et de l'équilibre alimentaire. Aujourd'hui, cet atelier est en sommeil, du fait de la raréfaction de participant. Cependant, il va bientôt reprendre car de nouvelles demandes émanent de jeune. L'équipe doit au préalable mener une réflexion sur la fréquence et le contenu de l'atelier afin d'être au plus près de la demande des jeunes.

L'atelier préparation à la sortie :

L'une de nos missions dans le cadre de notre accompagnement est de travailler sur l'autonomie (dans sa globalité) des jeunes accueillis. Cependant comme spécifié dans le projet de service : « Ce travail sur l'autonomie vise également à préparer la sortie du dispositif d'accueil que ce soit pour aller vers un autre dispositif, pour retourner dans sa famille ou pour prendre un logement autonome et commencer sa vie d'adulte. Vie d'adulte qui nécessitera d'appréhender les notions de responsabilité, de respect et de citoyenneté [...]».

¹³ Ils sont chargés de la coordination des services sociaux du Département sur leur territoire pour une meilleure articulation des interventions et des prises en charge des usagers. Ils élaborent un diagnostic social de leur territoire permettant de développer des actions ciblées adaptées aux besoins qui seront identifiés.

De ce fait, il est apparu nécessaire à l'ensemble de l'équipe de mettre en place des ateliers collectifs thématiques, afin de permettre pour les jeunes proches de la sortie du dispositif, d'avoir un ensemble d'outils nécessaires pour « affronter le monde extérieur », mais aussi pour les autres jeunes de se confronter à la réalité de la sortie du dispositif.

De plus, l'équipe a constaté au cours de ses différents accompagnements et prises en charge, que bien souvent, sans pour autant généraliser, les jeunes sont parfois « hors réalité » tant sur les aspects administratifs, organisationnels et sociaux. Ces ateliers collectifs thématiques serait également un outil permettant un étayage pour chacun, mais aussi de les renvoyer à certaines bases commune de la société française.

Il nous est donc apparu important de mettre en place des ateliers autour des thématiques suivantes :

- La santé
- Etudier, se former, travailler
- Se loger
- Gérer son budget
- Les documents administratifs

Toutefois, il nous a semblé important pour le déroulement de ces ateliers, de ne pas partir sur un cours magistral mais des savoirs, des questions et des éventuelles attentes des jeunes. Afin que les ateliers puissent prendre toute leur dimension, ceux-ci doivent être didactique, pédagogique, et ainsi rendre les jeunes acteurs des ateliers et non spectateur.

Il nous est apparu important que les jeunes au cours de ces ateliers puissent bénéficier d'un support documentaire. Cependant, l'équipe a constaté que bien souvent les documents remis étaient peu lus par les jeunes. Un système de fiches pratiques avec les informations clefs nous a semblé le média le plus pertinent pour les ateliers. Il reste à définir si nous leur fournissons la fiche pratique ou bien qu'elle soit élaborée et créée lors des ateliers avec les jeunes, afin que les inscrire dans une dynamique d'action dans les ateliers.

La dimension collective nous semblait également importante dans la mise en place des ateliers. Le groupe de pairs pourra être un soutien et un moteur dans la mise en application de ce qui est travaillé dans les ateliers.

Cependant, afin de garder une dynamique d'échange, il ne nous semble pas pertinent de réaliser ces ateliers en grand groupe (avec les dix jeunes du service) mais en groupe restreint (3-4 jeunes).

Il nous est apparu important de prendre en compte la temporalité des jeunes que nous accompagnons. Ils sont en cours, en formation ou au travail, la journée. Le soir, ils doivent gérer leur quotidien, et expriment bien souvent la fatigue de leur journée. De ce fait, ils semblent peu disponibles pour s'impliquer dans un atelier.

Le weekend est également un temps particulier pour eux, le temps de l'amusement, de la détente, le temps libre. Néanmoins, le weekend est également un temps de présence éducative avec l'intervention de la maitresse de maison, Mme KONE, le samedi après-midi, et de l'équipe éducative le dimanche. Le samedi en fin de matinée semble être la plage

horaire la plus adéquate pour la mise en place des ateliers. Ce qui permettrait aussi de pouvoir faire du lien et travailler la cohérence de nos interventions avec la maitresse de maison.

Les premières observations sur ces ateliers ont été mitigées, du fait d'une faible participation des jeunes inscrits et de la pertinence pour les jeunes de ces ateliers. Les adaptations de l'équipe pour optimiser leur participation n'ont pas suffi, un bilan a été fait avec les jeunes. Malgré la « timidité » des jeunes pour ces ateliers, l'équipe reste persuadée du bien-fondé de cet outil et prévoit une nouvelle session adaptée en 2017.

L'atelier esthétique et beauté :

L'atelier conduit par la psychologue du service a vu le jour au cours de l'année 2016, le lundi soir à raison d'environ une fois par trimestre. Cet outil permet en plus de travailler un embellissement personnel, d'évoquer une somme de sujets touchant au corps, à l'hygiène, la sexualité, l'intimité, les tenues adaptées selon les circonstances.



« Les codes vestimentaires, les modes concernant les coiffures, l'habillement, sont autant de messages envoyés à l'autre, reflétant ce que l'on est, ce que l'on souhaite montrer et comment l'on se considère. Le maquillage, le corps, les vêtements sont autant de détails qui permettent de donner à voir à l'autre une partie de sa personnalité. Mais qu'en est-il de la part inconsciente de sa personnalité qui s'exprime à

travers ces atours ?

(...) Quelle image ont-elles d'elles-mêmes ? Ce corps qui a parfois été bafoué, utilisé, peu contenu ou porté. Un atelier hygiène et beauté est le médiateur pour travailler sur ces questions de portage de la petite enfance, sur ce que leur renvoie le reflet du miroir. Cela peut amener ces jeunes filles à aborder la question de la maternité et de la féminité. Comment vont-elles devenir femmes et peut-être mères en ayant elles-mêmes une relation parfois chaotique avec leur propre mère ? Autant de questionnements qui peuvent être difficiles à aborder avec des mots, dans le cadre d'entretiens en face à face. La parole peut s'en trouver facilitée dans cet espace et permettre d'initier une demande thérapeutique avec une orientation vers les lieux de soins spécifiques et adaptés »¹⁴.



¹⁴ Extrait du projet « Esthétique et beauté ».

L'espace 93

Dans un travail de partenariat sur le territoire, notre service est en lien étroit avec l'association Espace 93 Chapelle située dans le même immeuble. Cette association mène des actions d'alphabétisation, d'aide aux devoirs, de rupture de l'isolement, de lien social (atelier tricot, chorale...etc.).

Un échange particulier s'est noué avec l'association, dont le service est adhérent, qui se traduit par des relations régulières et la participation à des temps festifs (fête des voisins) une aide pour les jeunes dans la recherche de stage ou de soutien scolaire. Régulièrement l'Espace 93, dans le cadre d'un partenariat avec la Mairie de Paris, nous fait régulièrement bénéficier de places pour des rencontres sportives (handball, football, rugby, athlétisme...etc.)

Dans le cadre d'un partenariat entre l'agence Century 21 et la maison d'enfants située dans le 17^{ème}, une collecte de jouets est organisée chaque année. Une partie des jouets est donnée aux enfants de la MECS. Le surplus des dons est transmis à l'association L'espace 93, qu'elle redistribue auprès des familles ayant très peu de moyens, afin que leur enfants puissent comme les autres avoir un « cadeau » pour Noël. Cela permet également à cette association, qui reçoit un financement de la CAF d'ouvrir et animer un espace jeux, de pouvoir se doter de nouveaux jeux ou de les renouveler. Enfin pour illustrer ce « cercle vertueux », l'atelier « tricot » conçoit des tenues pour les nombreuses poupées que nous avons récupéré par l'intermédiaire de Century 21.

f- Les temps collectifs

Au sein du service, le travail éducatif est axé principalement sur l'autonomisation des jeunes et l'insertion professionnelle. La dimension collective est peu présente du fait de la particularité de l'accueil des jeunes sur des appartements et donc d'une individualisation de l'accompagnement éducatif. Au gré de l'année écoulée et répondant à un besoin de l'équipe mais aussi des jeunes de pouvoir disposer d'un espace d'échanges, l'équipe a mis en place des « réunions de jeunes » qui ont lieu une fois par mois dans nos locaux afin d'échanger sur leur actualité et aussi sur celle du service. Les jeunes ont très largement investi cet espace de parole, il y est abordé différents sujets qui questionnent nos jeunes tant sur notre fonctionnement que sur ce qui pourrait se développer (plus d'activités proposés, projet de séjour ...). Au terme de la réunion « Jeunes », une collation est proposée pour terminer sur une note conviviale mais aussi pour nous permettre d'échanger entre nous de manière informelle. Ces instants permettent aussi aux jeunes de se rencontrer, de partager et ainsi d'être moins isolés ce qui favorise une certaine dynamique essentielle à la vie du groupe.

Les pistes de travail du Service de Préparation à l'Autonomie pour 2017 :

1. Travail d'élaboration sur la sortie des jeunes. Il sera en 2017 plus qu'une réalité avec un prévisionnel de sortie d'environ 50 % de l'effectif.
2. La poursuite du développement d'un partenariat dédié aux structures susceptibles de prendre le relais du SPA à la sortie des jeunes.
3. L'approche éducative au sein des appartements entre souplesse et intégration du cadre et de son respect ;
4. Le développement voire la « fixation » des ateliers ;
5. L'accueil d'un groupe de stagiaires de l'IRTS Montrouge pour un travail collectif sur le 18^e arrondissement et les services dédiés aux jeunes.
6. La mise en place d'un groupe de travail inter-services de préparation à l'autonomie.
7. La réorganisation du groupe d'analyse de la pratique.

VII. PARTICIPATION DES USAGERS

A. LES REUNIONS DE VIE SOCIALE

Il existe des instances d'expression pour les jeunes accueillis explicitées ultérieurement. Ce sont, à proprement parler, des réunions durant lesquelles les enfants sont invités à s'exprimer au sujet de leur « vivre ensemble » au sein de la Mecs.

Par contre en ce qui concerne la participation des usagers, au sens citoyen du terme ainsi qu'au regard de la loi 2002-2, ce dispositif n'existait pas et a été mis en place en 2013 par la mise en place des Réunions de Vie Sociale.

Le processus d'élaboration et de fonctionnement a été développé lors du rapport d'activité 2013 et il n'est donc inutile d'y revenir ici.

Il s'agissait de la mise en place de rencontres, dans un fonctionnement plus souple que celui d'un Comité de Vie Sociale, entre les professionnels, les enfants et les parents pour leur permettre de s'exprimer sur le fonctionnement de notre structure, et au sein de ces différents dispositifs d'accompagnement.

Un bilan a été effectué après plusieurs Réunions afin de savoir si des adaptations s'avèrent nécessaires. Tant les Parents que les Enfants se disent satisfaits par cette instance et ont émis le souhait de la poursuivre.

Les comptes rendus sont diffusés à l'ensemble des familles et nous avons pu constater que certaines en avaient bien pris connaissance.

Globalement, les rapports avec certaines familles ont changé avec leur participation à cette instance. Les enfants représentants les autres sont également très valorisés et prennent réellement leur place et leur rôle.

Ces réunions ont été étendues au service de préparation à l'autonomie avec un temps spécifique pour les jeunes accueillis. Nous avons pu, là encore, constater que cet espace était pleinement investi de façon citoyenne par les jeunes représentant leurs pairs, entrant dans une réelle concertation et négociation.

Nous réfléchissons à la façon d'étendre ce type d'instance aux Parents et jeunes accueillis en Service d'Accueil Familial, peu représentés encore à ce jour, au sein de cette instance.

B. - LA COMMUNICATION AU SEIN DES REUNIONS D'ENFANTS

La communication entre enfants et adultes dans un groupe de vie est essentielle afin que les enfants et adultes vivent et évoluent dans un climat favorable à leur bien être et épanouissement.

En équipe, nous avons réfléchi à des outils d'animation et réflexion afin que les enfants puissent trouver des lieux pour se dire les choses, partager leurs expériences, exprimer leurs émotion.

Il nous semble important que l'expression de chacun puisse se faire dans une atmosphère calme et sans jugement. Chacun a surement besoin de s'exprimer et de se libérer de ses pensées. « Dire les mots pour faire sortir les maux ».

Une fois par mois, nous nous réunissons avec les enfants pour « la réunion d'enfants ». Une boisson est proposée afin que le regroupement soit un moment de convivialité. A tour de rôle un éducateur est responsable de proposer un thème, le présenter à l'équipe, préparer la réunion et enfin l'animer. La psychologue du service est présente à chaque réunion ce qui apporte un regard extérieur et nous pousse à analyser et comprendre afin que chacun apprennent à mieux vivre ensemble. La vie en collectivité favorise de nombreux échanges, elle amène de bons moments mais aussi des conflits parfois difficile à vivre et à comprendre. La parole n'est surement pas l'unique mode d'expression. Certains enfants parlent en réunion d'enfants alors que d'autres n'osent pas ou ne veulent pas. Afin qu'ils aient tous droit à la parole, nous réfléchissons à d'autre moyens d'expression.

Tous les lundi soir, « le bouche à oreilles » a trouvé sa place. Par petit groupe d'enfants, ils se retrouvent avec Martin, éducateur spécialisé, pour parler d'un sujet sous différentes formes : discussions, jeux, dîner... Les enfants sont même déçus quand ils n'y sont pas inscrits.

1.1. Les réunions d'enfants

Les réunions d'enfants ont lieux tous les premiers mercredis de chaque mois. L'ensemble des enfants du groupe sont présents ainsi que les éducateurs et la psychologue. Cette réunion d'une heure permet au enfants de s'exprimer sur un thème donné par l'éducateur chargé d'animer la réunion. Ce thème est préparé en réunion d'équipe deux semaines auparavant.

La réunion pose un cadre et un respect d'autrui dans la prise de parole de chacun. Un bâton de parole circule pour que les enfants puissent s'écouter les un des autres. Les enfants peuvent exprimer leurs doutes, leurs questionnement ou poser des questions aux autres.

Cet espace d'expression permet aux enfants et aux adultes de dialoguer et d'échanger dans le respect et l'écoute. Ils doivent accepter les idées de chacun et respecter le temps de prise de parole.

Ces espaces sont essentielles dans le bien être et l'évolution des enfants. Ils leurs permettent de s'exprimer et de se sentir exister dans un quotidien parfois répétitif et angoissant.

VIII. -PARTENARIATS

Les modalités de travail du service nécessitent comme le recommande l'ANESM « l'ouverture d'un établissement sur son environnement »¹⁵, afin de favoriser l'insertion des jeunes accueillis.

Après avoir évalué les besoins des jeunes, il nous semble essentiel de développer le partenariat afin de favoriser l'insertion sociale de ces jeunes et d'anticiper la sortie du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance.

De fait, les partenaires de la MECS se sont multipliés au fil du temps.

Pour le Service de Préparation à l'Autonomie, face aux difficultés dans la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés, nous nous sommes rapprochés de structures ayant des projets de service similaires au nôtre afin de partager leurs expertises. Nous avons ainsi pu rencontrer deux services.

a -Les acteurs des soins psychologiques et psychiatriques.

La MECS a développé au fil du temps des relations de travail privilégiées avec à la fois les structures implantées sur le même territoire, et des structures à proximité des lieux de vie des PARENTS afin d'assurer la continuité d'un suivi déjà démarré préalable à l'accueil.

Nous avons complété ce partenariat au cours de cette année avec des structures à proximité du domicile des Familles d'Accueil.

Ce travail en partenariat n'a pour l'instant pu se formaliser par un engagement conventionnel contractuel.

Il s'agit :

Pour les centres de consultation pour psychothérapies :

- Du CMP Compoint 20 Villa Compoint et de l'antenne Pierre DEMOURS, 5 rue Demours 75017.
- Du CMP Janine SIMON 15 avenue Augustine à Villeneuve La Garenne (92)
- Du CMP de Dugny 5 allée Claude Bernard à Dugny (93)

Nous avons en parallèle développé le partenariat avec différents cabinets d'orthophonistes, installés dans l'arrondissement que nous sollicitons à chaque début d'année scolaire, faute de poste dans les CMP de secteurs.

Il y aurait nécessité de pouvoir établir une convention de partenariat avec le secteur de pédo-psychiatrie pour la gestion des situations de crises, afin d'avoir un interlocuteur privilégié et bien identifié, susceptible d'intervenir rapidement pour une consultation sur site ou en cabinet, partenariat à ce jour inabouti.

Il est nécessaire de rappeler la saturation des structures et la diminution de près de 50 à du nombre de postes de pédopsychiatres entre 2007 et 2016.

En effet, lors de ce type de situation complexe à gérer en collectif et impressionnante pour les autres accueillis, **nous nous trouvons souvent isolés**, interpellant sans succès : les

¹⁵ Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM

Pompiers, le SAMU, les urgences psychiatriques.....

De plus, les relais ensuite sont complexes, souvent fautes de places disponibles en service de pédo-psychiatrie, et malgré des besoins reconnus par les médecins des CMP, nous devons patienter parfois plusieurs semaines pour une observation, avec toutes les dégradations de l'état de santé que cela comporte et les effets néfastes sur l'ensemble des autres jeunes accueillis.

b- Les acteurs Socio-culturels et sportifs

Ce sont des partenaires incontournables :

La plupart des jeunes fréquentent les clubs sportifs et culturels du quartier. Il s'agit de leur permettre de rencontrer d'autres enfants en dehors de l'école et de la MECS.

Un partenariat a également été établi depuis plusieurs années avec l'Opéra Bastille et chaque hiver, tous les enfants sont invités à la présentation en avant première d'un Ballet classique suivi d'un goûter. C'est l'occasion d'avoir accès à un univers peu connu de la plupart d'entre eux.

c- Les Centres de visites médiatisées.

Certaines situations nécessitent, en coordination avec les services de l'aide Sociale à l'Enfance ou à la demande des Magistrats, de faire appel à des structures spécialisées pour la gestion des rencontres Parents-Enfants.

Il est à préciser que nos locaux, faute de place, ne nous permettent pas de gérer les visites « simples ». Pour d'autres, il est indispensable d'avoir recours à des professionnels formés à la médiation familiale, non impliqués dans le traitement et l'accompagnement de la situation familiale.

Plusieurs familles et enfants accueillis sont donc régulièrement reçus et accompagnés dans les structures suivantes :

Contextes et Thérapies : « C'est une structure créée par des professionnels soucieux d'offrir un lieu d'accueil et de soins pour les familles en grande difficulté, orientées par les Juges et les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance »

Espace Un Bout de Chemin : « A pour objectif d'accompagner les familles séparées dans leur droit au maintien des liens familiaux dans un cadre à la fois protecteur, contenant et soutenant, avec des professionnels présents pour aider à la relation et à la communication, afin de faciliter les prises de contact et élaborer autour des difficultés. »

CAP ALESIA, 80 bd de REUILLY 758012.

d- La réflexion et la coordination avec d'autres acteurs nationaux et internationaux.

L'équipe de direction, d'abord par son directeur puis plus récemment par les chefs de service, s'implique activement dans l'administration de l'ANMECS (Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social). Au delà de la mise en commun des pratiques professionnelles et d'un espace de partage et de réflexion, notre objectif est de construire un réseau régional avec d'autres structures du territoire de l'Ile de France.

Nous avons ainsi contribué avec d'autres Mecs du département du 93 à l'organisation et la conception d'un Colloque à Bobigny en janvier 2016, en partenariat avec l'ANDESI centre de formation, intitulé : « **Dessine moi un projet** ».

Nous avons également participé activement toute l'année au Comité de pilotage des journées d'études annuelles de l'ANMECS, prévues pour 2017 à PARIS à l'UNESCO sur le thème du **Parcours de l'enfant en Mecs**.

C'est également dans ce cadre que plusieurs enfants de l'établissement ont participé à la conception d'un spectacle avec 6 autres MECS, accompagnés par une troupe de théâtre lors de 2 stages d'une semaine en octobre 2016 et février 2017, pour mettre en scène lors de ces journées, leur vécu du parcours de placement.

Enfin, le responsable du service de Préparation à l'Autonomie est intervenu en tant que conférencier, lors d'un colloque en Italie en octobre 2016, organisé par une association italienne, homologue à l'ANMECS avec laquelle une convention partenariale a été signée sur la place de la dimension affective dans la formation des professions éducatives en FRANCE.

IX. - LE PERSONNEL

Fin 2016, l'effectif de la MECS, compte tenu des mouvements de personnel (départs, remplacements...) était de 29 ETP dont 1 contrat d'apprentissage et un Emploi Avenir.

L'âge moyen est de **44,3** ans pour les CDI, **24,5** ans pour les CDD, **25,2** ans pour le CAE et **22,9** ans pour les contrats d'apprentissage, soit une moyenne de **39,4** ans (stabilisation).

Le **Turn Over** (taux de renouvellement de l'emploi pour l'année) est de 19% au total. Il concerne 43% d'hommes et 11 % de femmes.

3 professionnels ont été recrutés (2 hommes), 4 ont démissionné (3 hommes et 1 femme). Ces professionnels ont quitté l'établissement pour de nouveaux projets professionnels (service d'AED, Placement familial, service MNA, et une orientation dans un autre secteur). Une autre professionnelle est partie dans une autre structure de l'association mais reste titulaire de son poste, le temps nécessaire à la pérennisation de celui-ci.

Un Surveillant de Nuit Qualifié est passé sur une des 2 équipes éducatives, à sa demande et soutenu par la direction, dans le cadre d'un projet de Validation des Acquis de l'Expérience avec une adaptation à son nouveau poste par la formation, tant interne qu'externe.

Les 2 contrats d'apprentissage ont terminé leur formation fin juin 2016. L'une des 2 professionnels a obtenu le diplôme d'éducateur spécialisé et a été recrutée en CDI sur une des 2 équipes.

Le taux d'absentéisme pour maladie est en progression : 9,2 % contre 2,1% en 2014 et 2,9 % en 2015.

Le taux de salariés absents pour Accident du travail est de 13%. Il concerne 3 salariés pour 73 jours d'absence. Il est à préciser que 2 professionnels ont fait l'objet d'une agression devant un établissement scolaire par la Maman d'un jeune accueilli.

3 salariés ont déposé un dossier de demande de reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. Fin 2016, 2 l'ont obtenue, le troisième dossier étant en cours d'instruction.

A - Mouvements de personnel en 2016

Les chiffres ci-dessous présentent l'état au 31/12/2016. Les commentaires sont issus du rapport budgétaire 2016.

L'encadrement est assuré par :

Personnel de direction: 3 ETP en CDI correspondant à un poste de Directeur et deux postes de chef de service.

Cadre technique : 0,90 ETP en CDI de poste de Psychologue depuis le 1^{er} septembre 2014 se décomposant comme suit : 0,50 sur l'internat et le SAF et 0,40 sur le SPA.

Le personnel non cadre :

Personnel des services administratifs et généraux : 6 ETP

« Secrétaire » : 1 ETP en CDI complété par 10h00 supplémentaires sur le SPA.

« Comptable » : 0,50 ETP en CDI

« Personnel d'entretien » : 1 ETP CDI

« Surveillants qualifiés de nuit » : (2 ETP en CDI). Ce sont eux qui assurent la surveillance et la continuité éducative de la MECS la nuit. Ils participent également au lever des enfants et à l'accompagnement aux écoles primaires sur les périodes scolaires.

« Maitresse de maison, lingère » : 1 ETP en CDI complété par 10h00 supplémentaires sur le SPA dans l'attente de la MeCS Adolescents pour laquelle il y aura 1 ETP supplémentaire avec le SPA.

« Agent Technique de maintenance » : 1 ETP en CDI

Prestataire externe : depuis avril 2012, suite à un appel d'offres pour conclure un contrat de groupe avec une société de restauration, c'est la société ELIOR qui assure la restauration. Le contrat a été reconduit en 2015.

Une cuisinière est exclusivement « détachée » sur l'établissement

Personnel des services éducatifs : 12,00 ETP (dont 10 ETP CDI et 2 ETP CDD en contrat d'apprentissage et emploi avenir) répartis sur 2 unités de vie. Le département a accepté en 2014 la transformation d'un poste d'apprentissage en poste d'éducateur spécialisé afin d'équilibrer les 2 équipes.

« Educateurs spécialisés et moniteurs éducateurs » : 10 ETP ;

« Contrats d'apprentissage et de professionnalisation » : les 2 nouveaux « apprentis » succédant dès septembre aux 2 autres (formation d'éducatrice spécialisée et ensuite de monitrice éducatrice pour la seconde) vont poursuivre leur alternance entre les sessions de formation, les stages externes et leur travail sur site. Leur formation se terminera respectivement en juillet 2019.

« Assistants Familiaux » : il est difficile de parler en ETP pour ces professionnels, leur rémunération n'étant pas calculée sur une base horaire mais sur le nombre d'enfants accueillis. Pour 2016, 4 Assistantes Familiales ont accueilli 6 enfants.

L'accueil et l'encadrement de stagiaires professionnels :

L'établissement, traditionnellement a toujours été ouvert à l'accueil des stagiaires en formation. C'est l'occasion pour les professionnels de pouvoir transmettre des savoirs mais aussi d'accepter d'être interrogés et réinterrogés sur leur pratique.

Nous avons accueilli 6 étudiants préparant à la formation d'éducateur spécialisé ou moniteur éducateur. Ces stages ont duré entre 4 semaines et plusieurs mois pour un total de 24 mois. Ils ont tous bénéficié en 2016 d'une gratification de stage, d'une participation au « Pass-Navigo » et au bénéfice des chèques déjeuners comme le prévoit la nouvelle réglementation.

B - Formations réalisées en 2016

Personnel non cadre :

La secrétaire a bénéficié d'un **bilan de compétences** de 24 heures démarré en 2015 et finalisé en 2016.

2 salariées ont suivi un **stage de préparation à la retraite**.

L'éducateur chargé du suivi des enfants accueillis au SAF a participé au **colloque annuel** organisé par l'Association Nationale de Placement Familial.

16 professionnels socio-éducatifs et la psychologue ont suivi en intra une formation durant 3 jours organisée par l'Andesi selon un cahier des charges élaboré par la direction sur le thème de la **violence et agressivité en MECS**.

3 personnes ont suivi le colloque régional de l'ANMECS à Bobigny sur la thématique du **Projet pour l'enfant**.

Une Assistante Familiale a terminé la **formation obligatoire préparant au Diplôme d'Etat**, qu'elle a par ailleurs obtenu en fin d'année et une seconde Assistante Familiale a poursuivi la seconde année de formation obligatoire (avec un financement partagé avec un autre employeur pour cette dernière). Cette formation dure 2 ans et se répartit sur 3 années scolaires.

L'une des 2 a également suivi une formation secourisme.

Il est à préciser que ces formations représentent à elles seules **287** heures.

Les 2 apprentis ont bénéficié respectivement, dans le cadre de leur formation qualifiante de :
- 1400 h au total . (éducateur spécialisé et éducatrice de jeunes enfants)

4 personnes ont suivi la Session associative d'intégration des nouveaux salariés se déroulant désormais sur 2 jours.

D'autres professionnels ont pu également participer à des formations dites « associatives » dont le financement est issu d'une partie des budgets PAUF de chaque établissement.

Le recrutement à la rentrée scolaire 2016 de jeunes salariés (non titulaires d'un diplôme éducatif mais inscrit dans un tel processus sous différents statuts), encore peu aguerris aux spécificités de la protection de l'enfance qui plus est en MECS, nous a conduit à programmer une formation en interne. En effet, si la gestion du quotidien relève du bon sens conjuguée à des qualités personnelles, la cartographie du cadre d'intervention nécessite un décryptage et une présentation de l'ensemble des acteurs et de leurs prérogatives. Par conséquent, nous avons organisé une première séquence de formation (septembre) de trois heures pour présenter le cadre administratif et judiciaire des mesures de placement et les obligations institutionnelles qui en découlent dans la prise en charge. Ce fut aussi l'occasion de clarifier les notions d'informations préoccupantes et de signalement, ainsi que les compétences de la CRIP et du tribunal pour enfants. Une seconde matinée en septembre a été consacrée aux écrits professionnels. Il s'agissait de faire la distinction de ces derniers mais surtout de traiter la question de la méthodologie pour l'écriture et de la sélection des informations transmises. Nous envisageons de poursuivre ces temps de formation interne en 2017.

Personnel cadre :

La Directrice a participé à titre gracieux aux 2 journées nationales de l'ANMECS (à Nancy) et en tant qu'administratrice de cette association bénéficie aussi des séminaires de réflexion conduits par différents conférenciers.

Elle a également démarré durant le second semestre 2016 le parcours expert associatif de formation à l'accompagnement de personnes en souffrance psychique dispensé par le centre de formation Alpha Psy, financé par le plan associatif. Cette démarche de professionnalisation qualifiante comportant 10 modules, se déroulant sur 2 années pour 19 jours de formation.

La comptable a suivi 6 jours de formation au nouveau logiciel comptable.

C- Les réunions de la MECS en 2016

L'accompagnement s'articule nécessairement autour **de temps collectifs d'échanges et de réflexion.**

1 - Le dispositif de communication interne : une dynamique de coopération

En interne, la communication dépasse la seule transmission d'informations. Elle est une démarche de partage, de mise en commun, de régulation des pratiques de collaboration. La communication est organisée au moyen de divers processus, qui n'ont de cesse d'être dynamisés dans la politique de développement des services au regard des nouvelles lois en vigueur (Loi 2002-02 et Loi de 2007). Elle se construit au travers :

- l'action des référents de projets personnalisés de l'enfant (éducateurs) : elle implique une coordination entre intervenants facilitée par le référent.
- des outils de communication et d'information du champ éducatif : parmi les principaux supports de la MECS, figurent les cahiers de liaison (outils entre éducateurs, les surveillants de nuits, la lingère, la cuisinière et les cadres de direction), le dossier administratif de chaque jeune, le projet personnalisé (P.P.E.), le contrat de séjour, les comptes-rendus de réunion, les carnets de rendez-vous des jeunes sur chaque équipe éducative, les plannings, le téléphone, le fax, les mails.
- Les réunions institutionnelles :
 Ces réunions institutionnelles rassemblent l'ensemble du personnel de la MECS et ont pour vocation d'informer et d'échanger sur des sujets préalablement choisis par l'équipe de direction. Elle a lieu une fois tous les deux mois, hors temps des vacances scolaires, et regroupe l'ensemble des professionnels de la structure, y compris les Assistants Familiaux. Elle traite aussi bien des sujets d'organisation interne (notes de service, logistique, articulation interservices, partenariat...) que des sujets liés à l'accompagnement des enfants (transferts, activités, nouveaux projets, suivi de l'évaluation interne.....).
 Y sont également présentés les projets et groupes de travail associatifs, avec la participation d'un administrateur une fois par an.
 Elle permet à tous les professionnels, y compris les surveillants de nuit à tour de rôle, d'être présents sur un même temps et espace de travail commun, de se rencontrer et d'échanger.
- Des réunions pour les personnels des Services Généraux :
 Ces réunions initiées en 2012 par la Direction se sont poursuivies au rythme d'une réunion tous les 3 mois. Elle s'adresse aux 4 professionnels de ce service et a pour objectif de coordonner les interventions, lister les difficultés et les tâches et trouver des pistes de résolution. En raison de la nécessité d'articulation de leur travail avec les services éducatifs, la présence du chef de service éducatif est parfois requise.
- des réunions d'équipes éducatives :
 Les équipes éducatives ont leur temps de réunions pour réfléchir et élaborer autour du placement des enfants. La réunion est organisée en fonction des groupes (1 et 2). Chaque équipe participe à une réunion de trois heures qui se tient une fois par semaine. Cette réunion d'équipe est encadrée et menée par le chef de service, en présence de la psychologue. Elle se déroule en deux temps :
 - un premier temps (2h) où sont abordées toutes les questions et les informations relatives au fonctionnement et à l'organisation.
 - un second temps (1h) d'élaboration, de réflexion, sur l'accompagnement et la prise en charge des enfants, appelé temps de réunion pluridisciplinaire organisé en présence de la psychologue de l'équipe. Ils permettent d'évoquer de façon

systematique les situations des jeunes accueillis au moins deux fois dans l'année, souvent à l'occasion de la future échéance de prise en charge administrative ou judiciaire. Ils permettent d'effectuer une évaluation pluridisciplinaire de la situation et nécessitent une préparation en amont par le référent. « Une fiche pluri » est donc préparée par le référent éducatif de l'enfant.

Sur le service de préparation à l'autonomie, la réunion d'équipe d'une durée de trois heures, se déroule chaque lundi après-midi avec les éducateurs et la psychologue.

Lors de cet espace de concertation et de coordination, le premier temps est consacré aux questions relatives au fonctionnement du service. Le second temps, varie selon les besoins : situation des jeunes, synthèse avec la présence d'un référent ASE, accueil d'un partenaire, réflexion autour d'une thématique. Ainsi, nous tentons de s'affranchir d'une réunion « routinière » ou perdant de son sens. Le cycle enclenché autour de ses différents objets de la réunion permet non seulement une dynamique et une élaboration selon plusieurs axes.

- **les réunions d'analyse des pratiques :**

Elles concernent tour à tour toute l'équipe éducative d'une unité de vie avec un professionnel extérieur, sans la présence du chef de service. Le rythme de ces réunions est de une par mois et par équipe. Le bilan est réalisé chaque fin d'année scolaire et a permis de reconduire sous la même forme, avec le même intervenant, la suite des séances pour 2016.

Pour les professionnels du Service d'Accueil Familial et du Service de Préparation à l'autonomie, il a été tenté, à titre expérimental sur 2016 des séances mensuelles communes, animées par un intervenant extérieur.

La finalité était d'avoir un nombre suffisamment important de professionnels (4 Assistantes Familiales et 3 éducateurs) pour créer une dynamique de réflexion et d'échanges à partir de thématiques communes émanant de leurs pratiques respectives.

Si cet espace de travail leur a permis de se rencontrer, d'échanger ensemble sur leurs activités, notamment autour de l'accompagnement des Jeunes Majeurs et des Mineurs Non Accompagnés, il a été convenu de ne pas renouveler cette modalité en 2017.

En effet, il semble encore nécessaire de garder un espace de réflexion spécifique aux Assistantes Familiales.

Enfin, **l'équipe de Direction** (psychologue : cadre technique compris), a été accompagnée, sur 3 séances de 3h00 par un consultant extérieur autour de l'accompagnement institutionnel des équipes dans un contexte de recomposition et d'extension de services. Cet espace de travail intitulé « Mieux communiquer » ensemble a été financé par une enveloppe complémentaire non pérenne accordée à titre exceptionnel sur 2016.

- Le Comité de direction :

Il se déroule normalement tous les 15 jours. Mais il est à noter que les agendas respectifs des 3 cadres et leur alternance de périodes de congés pour assurer la continuité ne permettent pas toujours de respecter ce rythme. Les objectifs restent inchangés : faire le point sur les questions d'organisation des services, définir les objectifs de travail, les grandes orientations. De plus, à chaque fois que nécessaire, cette instance est ouverte à la psychologue, cadre technique, afin d'échanger sur les admissions, les situations et les orientations des jeunes.

Ces temps d'échanges et de réflexion permettent à l'équipe de direction de prendre du recul par rapport aux pratiques professionnelles quotidiennes et aux questions de management et de sociologie de l'organisation.

Par ailleurs, cet espace est complété par des liaisons journalières informelles pour les questions liées à l'organisation et à l'articulation des informations.

- Les réunions de Délégués du personnel :

La réunion a lieu normalement une fois par mois, entre la directrice et le délégué du personnel. Certaines réunions ont été annulées en 2016 par défaut de questions (4) et une a été reportée en raison de congés. Des Procès Verbaux de carence ont été établis.

Tous les comptes-rendus des ordres du jour et des réponses apportées sont à disposition de tous les salariés et stagiaires dans un registre dédié au secrétariat.

Au final, 5 réunions ont eu lieu, 3 durant le premier semestre et deux durant le dernier trimestre.

X. - L'ÉVALUATION INTERNE

Le rapport n'ayant pas encore été officialisé et transmis à ce jour, nous ne présenterons pas les résultats de cette seconde Evaluation Interne mais la méthodologie, le cadre de travail retenu et le calendrier.

L'association a décidé de faire appel à un prestataire externe pour s'appuyer sur une expertise et un regard extérieurs permettant une prise de distance pour :

- aider les équipes et l'association à porter un regard critique sur leurs pratiques,
- leur apporter un appui méthodologique.

Comme pour les évaluations internes précédentes, l'Association a décidé de poursuivre avec le même organisme de manière à conforter la cohérence associative et s'appuyer sur un référentiel existant.

Entre appliquer un référentiel construit (ce qui limite la participation des équipes à la définition de ce qui constitue leurs références) et en construire un de toute pièce (ce qui requiert un temps assez long et donc un risque d'essoufflement), le choix a été fait :

- ✓ de partir d'un référentiel proposé par l'IRFA, à partir de référentiels existants

- ✓ de l'adapter pour, à partir des valeurs de l'association, en faire le référentiel associatif
- ✓ de le décliner dans chaque établissement pour qu'il soit pertinent au regard de la mission de chacun.

Nous avons fait le choix, pour la première démarche, de prendre la photo avec le plus grand angle possible (350 critères), c'est-à-dire en interrogeant tous les domaines précisés par le guide, tout en étant conscients de l'ambition du challenge.

Nous avons, pour la deuxième évaluation interne, choisi de réduire le nombre de critères pour ne pas dépasser 180. Les établissements ont été invités à

- formuler 2 à 3 questions évaluatives reflétant les réflexions à l'œuvre dans l'établissement
- interroger la mise en œuvre des actions préconisées dans le cadre de l'évaluation externe
- ajouter des critères en lien avec les RBPP,
- se centrer sur la personne et l'impact des actions de l'établissement

Le référentiel retenu regroupe, afin de créer un cadre commun, de manière ordonnée :

- ✓ Les **domaines** : ils constituent un champ d'observation. Cinq domaines ont été définis en lien avec les recommandations de l'ANESM. Nous avons choisi de scinder en 2 domaines distincts la participation des usagers à leur projet, et les droits des personnes accompagnées. Dans le référentiel, ils sont nommés par leurs initiales :

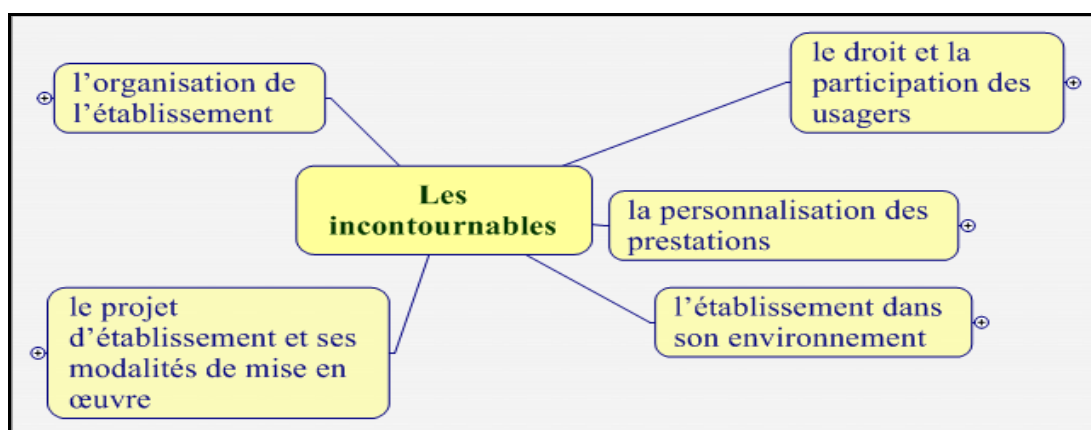
ENV : l'établissement dans son environnement

PROJ : le projet d'établissement

DIPU : le droit, l'information, la participation des usagers

PAPC : La personnalisation des accompagnements et des prises en charge

ORG : l'organisation de l'établissement



- ✓ Les **références** : sont des exigences que nous nous donnons, au regard de la loi, des « bonnes pratiques », des valeurs de l'association, du projet d'établissement.
- ✓ Les **critères** : indiquent de manière concrète les moyens utilisés pour satisfaire la référence

- ✓ Les **indicateurs** : sont les éléments de preuve et de mesure qui permettent de vérifier l'application du critère.

Un COPIL Associatif avec des cadres de direction, la direction générale et IRFA, le prestataire chargé d'accompagner la démarche. Il a permis de confirmer les hypothèses de travail :

- S'appuyer sur la précédente démarche (compréhension de la démarche, référentiel existant, familiarisation des professionnels.)
- Poursuivre l'accompagnement par IRFA,

Veiller à prévoir un temps suffisant pour l'appropriation du référentiel : même si les établissements ont intégré la première évaluation notamment grâce au pilotage des PAQ et au RDE, Il est à noter que quasiment tous les salariés présents n'ont pas participé à la précédente démarche, ayant tous été recrutés ultérieurement.

- les professionnels ont changé en partie.
- L'élagage du référentiel et la centration sur les prestations et impact au regard des besoins et attentes des personnes accompagnées (point identifié comme insuffisamment traité par les évaluations externes)
- La prise en compte des RBPP qui sont sorties après les évaluations internes
- Le calendrier : présentation en septembre 2015 (pour la préparation et l'information), déploiement à partir de janvier 2016, finalisation de la démarche en novembre 2016 et rapport d'évaluation pour janvier 2017

Le COPIL établissement : il a été composé d'un cadre de direction et d'un représentant par métier ou groupe de métier (social et éducatif, services généraux, administration et gestion...). Il inclut pour tout ou partie de la démarche des personnes accompagnées.

Il est chargé d'adapter le référentiel, d'organiser et de mettre en œuvre la démarche dans les établissements.

Le calendrier de la démarche d'évaluation aux Marmousets

Date	Objet de la rencontre
03 novembre 2015	Présentation de la démarche de l'évaluation interne aux cadres intermédiaires
Novembre 2015	Constitution du Comité de pilotage
28 janvier 2016	COFIL (réunions avec accompagnement par l'IRFA) : élaboration du référentiel associatif (acte 1). Le passage de 300 critères à environ 200, a nécessité plusieurs deux journées complètes de travail.
08 mars 2016	COFIL (réunions avec accompagnement par l'IRFA) : élaboration du référentiel associatif (Acte 2).
Mars 2016	Validation du référentiel Les Marmousets par la Direction générale
25 mars 2016	COFIL : à partir de la ventilation faite des formes d'audits, le COFIL amorce les critères qui lui sont confiées.

04 avril 2016	Audit salariés de la MECS (séance 1)
07 avril 2016	Audit salariés du service de préparation à l'autonomie (séance 1)
08 avril 2016	COFIL : poursuite des réponses aux critères dédiés au COFIL
12 avril 2016	Accompagnement méthodologique de la démarche par l'IRFA
25 avril 2016	COFIL
11 et 20 mai 2016	COFIL
06 mai 2016	Audit salariés du service d'accueil familial (séance 1)
24 mai 2016	Accompagnement méthodologique de la démarche IRFA
26 mai 2016	Audit salariés du service d'accueil familial (séance 2)
22 juin 2016	Audit d'un parent d'un enfant de la MECS
23 juin 2016	Accompagnement méthodologique de la démarche IRFA
24 juin 2016	Audit salariés du service de préparation à l'autonomie (séance 2)
29 juin 2016	Audit d'un parent d'un enfant de la MECS
1 ^{er} juillet 2016	Audit salariés de la MECS (3)
07 juillet 2016	Audit Comité de direction
22 juillet 2016	Audit salariés du service de préparation à l'autonomie (3)
04 août 2016	Audit des jeunes du service de préparation à l'autonomie
20 septembre 2016	Transcription des résultats des audits dans le référentiel, élaboration des synthèses et des plans d'action avec l'IRFA
Octobre 2016 à février 2017	Travail de synthèse des audits et amorce de la rédaction du document final.
25 janvier 2017	Relecture par l'équipe de direction de l'ensemble des audits
27 février 2017	COFIL de finalisation et de validation de l'évaluation interne

XI. - LES BENEVOLES

Suite à une réflexion conduite fin 2015 sur les besoins en matière de bénévolat, de nouvelles modalités d'accompagnement plus adéquates, notamment scolaires ont été trouvées dans les associations partenaires du territoire.

A l'issue de celle-ci, un nouveau cahier des charges a été transmis au responsable associatif des bénévoles, suite à une rencontre entre la direction, les 2 cadres et elle-même pour cibler différemment nos besoins en direction d'accompagnements et d'animation mais sa recherche n'a pu aboutir.

Suite à une sollicitation d' HUMAN ISC des enfants volontaires ont participé avec d'autres MECS, à des activités conjointes d'animation, au profit de plusieurs enfants, le mercredi après-midi.

Très vite, les enfants y participant y ont trouvé grande satisfaction, soit parce que cela leur a permis de retrouver d'anciens jeunes orientés sur des MECS pour pré-adolescents, soit parce qu'ils appréciaient de faire des animations avec d'autres jeunes que leur groupe de référence ou de leur établissement scolaire.

Ce nouveau partenariat a permis en février 2016, à plusieurs d'entre eux, de participer, avec l'accord de leurs Parents à un séjour de neige.

XII. - CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2017

La réalisation de l'évaluation interne a été un rendez-vous important de l'année, eu égard à sa finalité. Elle a permis aux différents professionnels d'avoir une meilleure visibilité sur l'impact de leurs actions, ce qui est parfois complexe à entrevoir, pris dans la réalité de chaque acte de la vie quotidienne des enfants/jeunes accueillis.

L'enjeu pour 2017 est de poursuivre l'accompagnement de ces « sujets les plus troublés » et de préparer l'avenir à partir de la réactualisation du projet d'établissement, en veillant à l'articulation des spécificités de service, tout en restant contenant pour permettre à chacun, personne accompagnée et professionnel, de disposer d'un cadre sécurisant pour vivre et travailler. Il s'agit pour nous de construire ensemble un Projet en n'excluant aucune partie prenante et de s'inscrire dans un processus démocratique dans le respect de la différenciation des places.

Ces dernières années, comme beaucoup de professionnels du secteur, nous avons parfois l'impression de mobiliser une énergie considérable à « déconstruire et reconstruire » pour s'adapter sans cesse aux besoins émergents. Pour autant, cette mutation qui s'opère au service même de la Protection de l'Enfant est fondamentale.

Comme l'écrit Bruno PALIER, Directeur de recherches au CNRS à Sciences Po :

« Les politiques sociales ne doivent plus être conçues comme un coût, mais comme des investissements nécessaires pour garantir une croissance partagée. Les stratégies d'investissement social visent donc à favoriser l'émergence et le développement des capacités (compétences professionnelles, sociales...) de chaque individu tout au long de sa vie mais aussi leur mobilisation effective. Cela exige donc des politiques sociales en matière d'éducation visant la réussite pour tous, des politiques d'accompagnement et d'autonomisation des jeunes...Cela passe notamment par le développement de services de qualité et par des interventions les plus précoces possibles.

L'investissement social pour Préparer et moins Réparer. »

La finalité de notre action est donc bien d'investir sur l'avenir de ces enfants et d'engager chacun dans un processus d'autonomisation, en développant les capacités d'agir des professionnels afin de développer celles des personnes accompagnées, en poursuivant ce travail de fondation/refondation d'un système humanisant articulant subtilement l'accompagnement individuel et collectif d'un Parcours de Vie au travers du vivre ensemble.

Nous rêvons, comme nous y invite Claude Roméo, directeur honoraire de l'enfance et de la famille au Conseil Général de la Seine St Denis, de la nomination d'un Ministre de l'Enfance et de l'Adolescence chargé de la mise en place d'une politique nationale globale et cohérente en faveur de l'Enfance. Et ce, dans un contexte sociétal plus que complexe, le secteur associatif d'action sociale étant marqué par la disparition des logiques qui lui ont permis de se structurer ces quarantes dernières années. Notre défi actuel est de parvenir à articuler une logique humaniste (celle de l'époque pionnière, militante et créative du travail social) à celle dite gestionnaire, sur fond de repli sur soi et d'individualisme.

Faute d'un grand récit fondateur auquel nous pourrions nous identifier, il ne faut malheureusement compter que sur nous-mêmes pour « réenchanter » la cause de l'intervention sociale. Pourtant, ce sont les professionnels, hommes et les femmes d'aujourd'hui qui, par leur style, leur présence, leur personnalité, leur savoir-faire et savoir être donneront du souffle à un secteur qui s'essouffle.

Nous sommes donc convoqués, cadres de direction à transmettre aux professionnels l'envie d'accompagner, à mobiliser chez eux le désir d'agir et à susciter l'appétit d'éduquer au sens de s'élever. Pour ce faire nous devons être porteurs d'une exigence de cohérence, de pensée, de traduction de celle-ci en actes, en « agir social ».

L'institution nous y aidera car elle est, comme nous le rappelle à juste titre le philosophe Jean-Bernard PATURET, « ce qui tient », c'est-à-dire : ce à quoi on peut s'arrimer.

Le Projet (qu'il soit associatif, d'établissement, de service, personnalisé, de l'enfant) porté par une organisation collective et professionnelle, est donc, entre autres, ce qui nous permet de faire institution.

Avec la contribution active des professionnels des Services Educatifs, de Joëlle LE BLOAS des Services Généraux, d'Anne Lise LOBBE, Corinne CARBINI, Jean-David PEROZ, cadres de l'équipe de Direction.

Corine DELHORBE

Directrice

Extrait de notre ALBUM PHOTOS 2016

